



PROJET SUR LES ACHATS ÉCOLOGIQUES EN AMÉRIQUE DU NORD (PAEAN)

É c o - É v a l

OUTIL D'ÉVALUATION DES PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT ÉCOLOGIQUE

ÉBAUCHE

Automne 2004

Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN)

Éco-Éval

Outil d'évaluation des pratiques d'approvisionnement écologique

Aperçu	4
Conception de l'outil	4
Comment remplir la liste de vérification	5
Calcul des points et attribution de la cote	6
Résumé de la marche à suivre	7
Définition de l'approvisionnement écologique.....	7
Les défis liés à l'approvisionnement écologique.....	7
Partie A. Infrastructure	9
1 Politiques.....	9
1.1 Politique environnementale de l'organisation	9
1.2 Politique d'approvisionnement écologique	10
1.3 Systèmes de gestion environnementale et de gestion de la qualité.....	12
1.4 Ressources humaines.....	13
1.4.1 Leadership et bonne intendance de l'environnement.....	13
1.4.2 Délégation des responsabilités.....	14
1.4.3 Formation	15
1.4.4 Récompenses et incitations.....	16
1.5 Programme de mise en œuvre.....	17
1.5.1 Adaptation du processus.....	18
1.5.2 Plan de communications.....	18
1.5.3 Rétroaction, évaluation et présentation de rapports	19
a) Surveillance et ciblage.....	19
b) Présentation de rapports sur les réalisations	20
2 Pratiques de bureau écologiques	21
2.1 Efficacité énergétique	21
2.2 Traitement des déchets	23
2.2.1 Programme de recyclage.....	23
2.2.2 Déchets dangereux.....	23
2.3 Pratiques de conservation du papier et des autres articles de papeterie	24
2.4 Écologisation des réunions	25
2.5 Écologisation des voyages d'affaires.....	26
2.6 Approvisionnement en ligne.....	26
Partie B. Processus d'approvisionnement	27
3 Planification des acquisitions.....	27
3.1 Définition des besoins	27
3.1.1 Nécessité de l'achat	27
3.1.2 Solutions de rechange	28
3.2 Stratégie d'approvisionnement	29
4 Détermination des sources d'approvisionnement et appels d'offres.....	30
4.1 Énoncés des caractéristiques écologiques requises pour les produits et services	30
4.1.1 Caractéristiques écologiques (en fonction de chaque stade du cycle de vie).....	30
a) Extraction de matières premières et matières réutilisées	31
b) Méthodes de fabrication	32
c) Emballage	33
d) Livraison	33
e) Utilisation et entretien	34
f) Élimination	34
4.1.2 Critères écologiques propres à certains produits.....	35
4.1.3 Listes négatives.....	36
4.1.4 Utilisation de listes préalablement approuvées de produits écologiques	36
4.1.5 Critères de rendement	37
a) Respect de normes de rendement reconnues	37
b) Qualité et utilité comparables.....	37
c) Listes de produits agréés	38

Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN)

Éco-Éval

Outil d'évaluation des pratiques d'approvisionnement écologique

4.1.6	Écoétiquetage.....	38
4.2	Performance environnementale du fournisseur ou du fabricant	39
4.2.1	Pratiques de bureau écologiques.....	39
4.2.2	Systèmes de gestion environnementale ou de gestion de la qualité.....	40
4.2.3	Respect des lois sur l'environnement	40
5	Processus d'examen et d'approbation des contrats.....	41
6	Évaluation et sélection.....	41
6.1	Critères écologiques	41
6.2	Calcul du coût complet sur le cycle de vie (justification économique de l'approvisionnement écologique).....	42
6.2.1	Acquisition : coût initial, livraison, installation.....	42
6.2.2	Utilisation : entretien, fournitures consommables	42
6.2.3	Élimination	43
7	Négociation du contrat.....	43
8	Administration des contrats	43
9	Étape post-contractuelle.....	44
10	Situation globale	44
Annexes		
A	Liste de vérification Éco-Éval	
B	Fiche de pointage Éco-Éval	
C	Liste de projets et d'initiatives d'approvisionnement écologique	
D	Glossaire	

Aperçu

L'outil d'évaluation Éco-Éval du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN) se compose d'un guide des meilleures pratiques écologiques, subdivisé en deux parties, et d'une liste de vérification à remplir. Il vise à permettre aux professionnels de l'approvisionnement, dans les institutions publiques, d'analyser l'ensemble des pratiques d'acquisition de produits et services de leur organisation sous l'angle du respect de l'environnement, et d'y déceler des améliorations possibles. L'organisation sera alors à même d'évaluer le degré d'avancement et l'efficacité de sa stratégie d'approvisionnement écologique et de communiquer aux intéressés des données quantifiables à cet égard. En raison de l'approche globale adoptée pour la mise au point d'Éco-Éval, les suggestions et les questions que l'on y trouve s'appliquent de façon générale, à quelques variantes près, à la plupart des produits achetés par les grandes organisations.

Éco-Éval est conçu pour être utilisé par toute organisation qui est pourvue d'un système structuré d'approvisionnement, y compris les administrations gouvernementales (aux échelon national, provincial/étatique ou municipal), les hôpitaux, les écoles, les universités et les grandes entreprises. Pour boucler la boucle, l'organisation qui évalue ses pratiques d'approvisionnement devrait aviser ses fournisseurs qu'elle utilise le présent outil, afin qu'ils puissent se préparer à l'application de critères additionnels.

L'organisation pourrait aussi se servir du présent outil comme étape préliminaire de la participation à un programme de certification appliqué par un organisme indépendant — le cabinet-conseil en environnement TerraChoice ou l'organisation *Green Seal* (Sceau vert)— qui procède à des vérifications impartiales et précises. Les intéressés sont priés de communiquer directement avec ces deux organismes pour obtenir des précisions à ce sujet : <<http://www.terrachoice.ca/index2.html>> ou <<http://www.greenseal.org/>>.

Conception de l'outil

Pour évaluer les pratiques d'approvisionnement écologique de votre organisation, passez directement à la liste de vérification figurant à l'annexe A lorsque vous aurez terminé la lecture du présent aperçu. Le guide des meilleures pratiques est un document de référence qui donne des explications sur les diverses sections de la liste de vérification et que vous pourrez consulter au besoin.

Le guide des meilleures pratiques adopte la même structure que la liste de vérification. Si vous avez besoin de précisions pour pouvoir répondre à une question, il vous suffit de consulter la section correspondante du guide; vous y trouverez une explication du critère écologique en question, que nous avons complétée, dans la mesure du possible, par une description des meilleures pratiques qui y sont associées. Une liste de toutes les pratiques et initiatives d'approvisionnement écologique compilées jusqu'à présent par le PAEAN

figure à l'annexe C. Le guide est conçu comme un outil qui sera en constante évolution et que nous réviserons périodiquement pour y ajouter des pratiques recommandées et mettre à jour les pratiques déjà décrites. N'hésitez pas à nous faire part de toute pratique ou initiative dont vous avez connaissance en matière d'approvisionnement écologique.

Les parties A et B de l'outil d'évaluation s'adressent à deux groupes distincts d'intervenants :

La partie A, « Infrastructure », s'adresse aux cadres supérieurs et aux responsables de l'élaboration des politiques de l'organisation; dans la plupart des cas, c'est une personne de ce groupe qui devrait se charger de répondre aux questions. L'infrastructure englobe les politiques et orientations qui favorisent l'approvisionnement écologique. D'ordinaire, il faut adopter ces politiques et orientations avant de pouvoir modifier les activités concrètes menées dans le cadre du processus d'approvisionnement. Par conséquent, la partie A de la liste de vérification vous permettra de déterminer dans quelle mesure votre organisation a adopté des politiques et orientations pouvant servir d'assise à l'écologisation de ses achats.

La partie B, « Processus d'approvisionnement », s'adresse aux responsables des achats. Les questions portent sur les considérations environnementales dont on doit tenir compte à chaque étape du processus. Il est ainsi possible d'écologiser les étapes de ce processus dans l'ordre que suit généralement un agent d'approvisionnement. Cette partie vous permettra d'évaluer dans quelle mesure votre organisation mène des activités d'approvisionnement écologique relativement à toutes les catégories de produits pertinentes.

Comment remplir la liste de vérification

Vous pouvez procéder de diverses façons pour remplir la liste de vérification, selon l'ampleur et la structure de votre organisation. Déterminez laquelle des méthodes suivantes est la plus appropriée dans votre cas :

- Évaluer simultanément tous les produits et toutes les divisions. Dans une grande organisation décentralisée, cette façon de procéder peut être difficile à appliquer et les réponses risquent d'être moins précises.
- Évaluer séparément chaque catégorie de produits ou division; à chaque question, additionner les points obtenus pour chacune des catégories ou divisions, puis faire la moyenne afin d'obtenir la note totale de l'organisation. Cette façon de procéder convient si vous estimez que toutes les catégories de produits ou divisions sont à peu près d'importance égale au chapitre des dépenses d'approvisionnement ou des répercussions environnementales.
- Évaluer séparément chaque catégorie de produits ou division; calculer ensuite des facteurs de pondération en fonction de l'importance relative des diverses catégories ou divisions dans les dépenses annuelles d'approvisionnement. À

Éco-Éval

Outil d'évaluation des pratiques d'approvisionnement écologique

chaque question, appliquer le facteur de pondération au nombre de points obtenu pour chaque catégorie de produits ou division, puis faire la moyenne des résultats afin d'obtenir la note totale de l'organisation.

Nous avons envisagé d'autres façons de procéder, par exemple l'attribution de facteurs de pondération en fonction des répercussions environnementales de chaque catégorie de produits; cependant, de tels facteurs semblent être plus difficiles à quantifier. Si vous avez des suggestions à cet égard, n'hésitez pas à nous les transmettre.

L'importance relative de chaque question peut varier légèrement d'une catégorie de produits à l'autre, mais la liste de vérification est conçue de manière à être suffisamment générale pour pouvoir s'appliquer à une vaste gamme de produits et services. Parmi les réponses possibles à chaque question, encerclez celle qui se rapproche le plus de la réalité dans votre organisation. Si vous avez besoin de précisions, consultez la section correspondante du guide des meilleures pratiques.

Si une question ne s'applique pas à la catégorie de produits ou à la division que vous évaluez, ou ne relève pas de votre service, répondez « Sans objet » (S/O). Le nombre de points lié aux questions auxquelles vous répondez « Sans objet » sera par la suite retranché du résultat maximal possible servant à déterminer la note de votre organisation. Cette note sera exprimée en pourcentage du résultat maximal possible, puis sous la forme d'une cote de 1 à 5. Ainsi, il ne faut pas confondre « Sans objet » et « Non » ou « Jamais ». Il convient de répondre « Non » ou « Jamais » lorsque votre organisation pourrait appliquer le critère écologique en question, mais ne le fait pas.

Si la réponse à une question est « Oui » pour une partie seulement de la catégorie de produits ou de la division que vous évaluez, répondez « En partie ».

Calcul des points et attribution de la cote

Le résultat maximal possible est de 1000 points, plus une prime de 100 points pour la dernière question qui est à réponse libre. La partie A, qui porte sur les politiques de l'organisation et les pratiques de bureau écologiques, vaut 300 points; la partie B, qui traite de l'écologisation de toutes les étapes du processus d'approvisionnement, vaut 700 points. Cette pondération vise à mettre l'accent sur les mesures concrètes qui sont prises et les résultats qu'elles permettent d'obtenir. Le nombre de points attribué à chaque réponse est indiqué sur la liste de vérification. Vous trouverez à la fin de la fiche de pointage un exemple qui illustre la méthode de calcul à appliquer. Le nombre total de points de votre organisation sera converti en pourcentage; le tableau ci-dessous indique la cote finale (de 1 à 5) attribuée en fonction du pourcentage obtenu.

81 % et plus	Cote : 5	Votre organisation adopte constamment des pratiques de pointe en matière d'approvisionnement écologique et démontre sa volonté d'être un chef de file de l'industrie.
De 66 % à 80 %	Cote : 4	Votre organisation obtient d'importants résultats en

Éco-Éval

Outil d'évaluation des pratiques d'approvisionnement écologique

		appliquant de bonnes pratiques d'approvisionnement écologique dans tous ses champs d'activité.
De 51 % à 65 %	Cote : 3	Votre organisation a accompli d'excellents progrès en matière d'application de bonnes pratiques d'approvisionnement écologique dans tous ses champs d'activité.
De 26 % à 50 %	Cote : 2	Votre organisation a accompli de très bons progrès en matière d'application de bonnes pratiques d'approvisionnement écologique dans tous ses champs d'activité.
De 0 % à 25 %	Cote : 1	Votre organisation a accompli des progrès en matière d'application de bonnes pratiques d'approvisionnement écologique dans tous ses champs d'activité.

Résumé de la marche à suivre

- Étape n° 1 Remplissez la partie A de la liste de vérification, en consultant le guide au besoin. (Il se peut que vous ayez à consulter plusieurs personnes à cette fin.) Inscrivez les résultats sur la fiche de pointage.
- Étape n° 2 Procédez de la même façon pour la partie B.
- Étape n° 3 Additionnez les points des parties A et B et convertissez le résultat total en pourcentage.
- Étape n° 4 Si vous obtenez une note suffisamment élevée, vous pourriez envisager de faire certifier vos pratiques d'approvisionnement écologique par un organisme indépendant et d'obtenir une écoétiquette attestant que votre organisation est un chef de file dans le domaine de l'écologisation des achats.

Définition de l'approvisionnement écologique

Ensemble de politiques, de méthodes et d'outils qui permettent à l'organisation d'utiliser rationnellement les ressources, de réduire au minimum les déchets qu'elle produit et la pollution qu'elle engendre et de stimuler l'emploi de matières recyclées après consommation. Vous trouverez à l'annexe D d'autres définitions utiles.

Les défis liés à l'approvisionnement écologique

La plupart des problèmes que les agents d'approvisionnement signalent semblent appartenir à deux grandes catégories : le manque de soutien ou d'infrastructure et le manque de compréhension (de la part des acheteurs, des cadres supérieurs ou des

fournisseurs). Nous avons donc structuré Éco-Éval de manière à permettre de diagnostiquer et de résoudre séparément chacun de ces deux types de problèmes dans les parties A et B du guide et de la liste de vérification.

Manque de soutien ou d'infrastructure

- obligation d'acheter au prix le plus bas;
- impossibilité de mettre en place des pratiques si elles n'entraînent pas des économies immédiates;
- soutien non encore accordé par la haute direction aux pratiques d'approvisionnement écologique;
- nombre limité d'agents d'approvisionnement déjà surchargés;
- la décentralisation des activités d'approvisionnement (notamment le recours aux cartes d'achat) rend l'écologisation beaucoup plus difficile;
- manque de ressources internes;
- manque de soutien externe;
- les citoyens ou les clients ne réclament pas ou ne souhaitent pas l'adoption de pratiques d'approvisionnement écologique par l'organisation;
- la culture organisationnelle favorise le statu quo.

Manque de compréhension (de la part des acheteurs, des cadres supérieurs ou des fournisseurs)

- ils sont perplexes devant les messages contradictoires, transmis par de multiples sources, concernant l'approvisionnement écologique;
- ils considèrent le contenu de matières recyclées, l'efficacité énergétique, la gestion efficace de l'eau, l'origine biologique et la faible toxicité comme des critères non apparentés;
- ils croient que les produits ne sont pas disponibles, sont trop coûteux ou ne sont pas fiables;
- ils considèrent les concepts de l'approvisionnement écologique comme étant trop difficiles à expliquer à la haute direction et aux utilisateurs des produits;
- ils ne disposent pas de l'information nécessaire pour acheter des produits écologiques;
- ils ne savent pas s'ils peuvent faire confiance à l'information fournie sur les caractéristiques écologiques des produits;
- les fournisseurs prétendent qu'il est impossible d'écologiser leurs produits ou services, que ce serait trop coûteux ou que les affirmations faites à ce sujet sont des tactiques de désinformation appliquées par leurs concurrents;
- les liens entre la pollution et l'approvisionnement sont trop ténus et le prix du produit devrait donc être le critère déterminant;
- ils ont essayé des produits écologiques il y a plusieurs années et n'ont pas été satisfaits des résultats;
- trop de mandats (p. ex., contenu de matières recyclées, approvisionnement sur le marché local et approvisionnement auprès de telle ou telle société).

Partie A. Infrastructure

1 Politiques

1.1 Politique environnementale de l'organisation

L'adoption d'une politique environnementale officielle (énoncée par écrit et approuvée) ou d'une série de directives ou principes selon lesquels l'organisation s'engage à mener des activités respectueuses de l'environnement est la première étape de l'écologisation du processus d'approvisionnement. Il est souhaitable que la politique précise les réalisations escomptées ou les objectifs à atteindre en fonction des éléments suivants :

- l'élaboration de stratégies de gestion environnementale;
- l'adoption de pratiques d'approvisionnement écologique (c.-à-d., la prise en compte des considérations liées à l'environnement dans les décisions et stratégies d'approvisionnement);
- la réduction de la consommation de ressources, la réutilisation et le recyclage;
- la réduction de l'emploi de substances toxiques et dangereuses, ainsi que l'utilisation et le traitement appropriés de ces substances;
- la conservation de l'eau et la gestion de la qualité de l'eau;
- la conservation et la valorisation des ressources biologiques;
- la conception et la construction;
- la réduction des déchets solides;
- la conservation de l'énergie et l'efficacité énergétique;
- la prévention de la pollution;
- la sensibilisation, la formation et les communications;
- la prise d'un engagement à l'égard de l'amélioration continue.

Une politique environnementale officielle est un cadre général sur lequel on peut se fonder pour élaborer un plan d'action stratégique. An outre, l'adoption d'une politique de ce genre indique de façon explicite que l'organisation accorde une grande importance à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources, aux pratiques respectueuses de l'environnement et à la durabilité. Le service d'approvisionnement deviendra l'un des lieux où l'on mettra ces principes en application.

Idéalement, la politique environnementale officielle ne devrait pas se limiter à des engagements généraux et devrait faire référence à de multiples enjeux environnementaux locaux (ainsi qu'aux enjeux environnementaux mondiaux sur lesquels les activités de l'organisation ont une incidence). Il est recommandé d'y inclure un engagement précis à l'égard de l'amélioration continue, une attestation de l'adhésion de la haute direction à la politique et des dispositions concernant la communication de la politique au personnel et aux autres intéressés.

Signalons que la politique environnementale officielle peut être mise en place à l'échelle d'un organisme gouvernemental entier ou de l'ensemble de l'administration publique. Dans un tel cas, il est peu probable que la politique régissant l'approvisionnement écologique

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

entre dans les détails susmentionnés; elle prescrira plutôt l'établissement de lignes directrices qui traiteront de ces questions détaillées.

Le saviez-vous?

Le District de la région métropolitaine de Vancouver a adopté une initiative régionale relative à la durabilité qui fournit un cadre de référence, une vision et un plan d'action basés sur un concept de durabilité englobant la prospérité économique, le mieux-être de la collectivité et la protection de l'environnement.

<<http://www.gvrd.bc.ca/sustainability/>>

Le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles) du Mexique est en train d'élaborer une politique environnementale globale conforme aux principes du développement durable. Il s'efforce d'intégrer, à tous les échelons de la société et des pouvoirs publics, des critères et outils visant à garantir une protection, une conservation et une exploitation optimales des ressources naturelles du Mexique.

<<http://www.semarnat.gob.mx/wps/portal/>>

Nous voulons savoir :

1. Votre organisation a-t-elle adopté une politique environnementale officielle (énoncée par écrit) ou une série de directives ou de principes écologiques selon lesquels elle s'engage à mener des activités respectueuses de l'environnement?
2. Ces textes officiels font-ils expressément référence à des mesures telles que la réduction de la consommation de ressources, le réemploi et le recyclage?

1.2 Politique d'approvisionnement écologique

La politique d'approvisionnement est une composante clé de la stratégie environnementale globale d'une organisation. En général, les administrations publiques et les grandes institutions ont un très important pouvoir d'achat et peuvent exercer une influence notable sur l'économie locale et nationale. Conscientes de ce pouvoir, de nombreuses organisations ont déjà décidé de considérer l'écologisation de leurs pratiques d'approvisionnement comme une priorité. Cela engendre de multiples avantages : l'approvisionnement écologique a une incidence directe sur l'amélioration de l'environnement local, il stimule le volume d'affaires des entreprises soucieuses de l'environnement et il fournit un important exemple aux entreprises locales et aux autres acheteurs.

Certaines politiques efficaces d'approvisionnement écologique comprennent les éléments suivants :

- un objectif de politique expressément formulé;
- un énoncé de principes;
- des objectifs quantifiables et des échéances précises;
- des définitions clés;
- un énoncé des exigences de la politique;

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

- des priorités quant aux catégories de produits visées dans un premier temps et par la suite (la priorité devrait être accordée aux catégories les plus importantes selon les critères du volume d'achat, des répercussions sur l'environnement et de la possibilité d'atténuer ces répercussions);
- des lignes directrices basées sur l'approche de la gestion des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie (planification, acquisition, exploitation et entretien, élimination);
- des dispositions concernant le suivi et la présentation de rapports;
- une description des liens avec les autres politiques et des répercussions sur celles-ci;
- une liste de documents de référence;
- des exemples d'énoncés des caractéristiques requises pour les produits.

Le saviez-vous?

Au Canada, à l'échelon fédéral, un groupe de travail interministériel est en train d'élaborer une politique d'approvisionnement écologique dans laquelle on trouve la plupart des éléments susmentionnés. <<http://www.pwgscc.gc.ca/sd-env/sds2003/green-procurement-e.html>>

Aux États-Unis, le comté de King, dans l'État de Washington, a créé un site Web sur son programme d'achat de produits recyclés où l'on peut consulter le rapport annuel relatif au programme, des descriptions des résultats obtenus à la suite de l'utilisation de produits contenant des matières recyclées, des contrats types concernant l'achat de produits recyclés et des liens vers des sites Internet connexes.
<<http://www.metrokc.gov/procure/green/index.htm>>

En Floride, le comté de Sarasota a inclus dans la version la plus récente de son code d'approvisionnement une politique globale d'acquisition de produits écologiquement préférables, afin de donner suite à son engagement à l'égard de l'achat de produits et services écologiques. Ce code précise en outre que le calcul du coût d'un produit ou service sur l'ensemble de son cycle de vie est un critère légitime pour l'attribution d'un marché. On mène actuellement des activités de formation en vue d'assurer la mise en œuvre efficace de cette politique. <<http://www.scgov.net/>>

Nous voulons savoir :

3. Votre organisation a-t-elle adopté une politique officielle (énoncée par écrit) régissant l'acquisition de produits et services respectueux de l'environnement?
4. Cette politique contient-elle des éléments précisément définis tels qu'un énoncé de principes, des objectifs quantifiables ou des lignes directrices? (Voir le guide pour d'autres exemples.)
5. Les raisons pour lesquelles les décisions d'achat de votre organisation tiennent compte de considérations relatives à l'environnement sont-elles communiquées et expliquées?
6. Les objectifs fixés en matière d'approvisionnement écologique sont-ils quantifiables?
7. Les objectifs s'accompagnent-ils d'échéances précises et d'un plan d'action permettant de les atteindre?

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

1.3 Systèmes de gestion environnementale et de gestion de la qualité

Le fait d'avoir mis en place un système de gestion environnementale ou de gestion de la qualité montre que vous adoptez une approche systématique de la gestion de votre organisation et des questions environnementales qui y sont associées. Un système de gestion environnementale (SGE) est basé sur le respect des lois et autres exigences relatives à l'environnement, sur la prévention de la pollution et sur un engagement à l'égard de l'amélioration continue. Si un SGE a été mis en place dans votre organisation, assurez-vous qu'il comporte un volet concernant l'approvisionnement écologique.

L'existence d'un système de gestion environnementale dans une organisation satisfait aux exigences relatives à une politique environnementale. Un SGE comporte les éléments suivants :

- l'élaboration d'une politique environnementale publique dans laquelle l'organisation prend des engagements en matière d'amélioration continue, de prévention de la pollution et de respect des dispositions législatives applicables;
- la mise en place de modalités de reddition de comptes sur la performance environnementale;
- la détermination des aspects opérationnels qui ont des répercussions notables sur l'environnement;
- l'obtention de l'information requise pour la gestion des aspects environnementaux de l'organisation;
- la formulation et la mise à l'épreuve périodique d'un plan de préparation aux situations d'urgence;
- l'élaboration d'un plan d'action précisant les responsabilités et fixant des objectifs ainsi que des échéances pour les atteindre;
- la détermination des besoins en formation des employés dont les activités peuvent avoir des répercussions notables sur l'environnement;
- la sensibilisation des employés à l'importance de la politique environnementale et au rôle de chacun dans sa mise en œuvre;
- l'évaluation des besoins en communications avec la collectivité avoisinante et les organismes de réglementation.

Le saviez-vous?

Le système de gestion environnementale le plus généralement reconnu est la série de normes de management environnemental 14000 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

<<http://www.iso.ch/iso/en/iso9000-14000/iso14000/iso14000index.html>>

Nous voulons savoir :

8. Votre organisation a-t-elle mis en place un système de gestion environnementale ou un système de gestion de la qualité?

9. Votre organisation a-t-elle adopté des méthodes visant à intégrer les considérations relatives à l'environnement dans les pratiques d'approvisionnement?

1.4 Ressources humaines

1.4.1 Leadership et bonne intendance de l'environnement

Il y a plusieurs mesures que la haute direction peut prendre pour soutenir les pratiques d'approvisionnement écologique et en favoriser l'expansion. Dans toute organisation, il importe que les politiques relatives à l'écologisation des achats soient appuyées et préconisées par les cadres supérieurs. Dans le cas d'une entreprise privée, c'est aux membres de la haute direction qu'il appartient de faire preuve du leadership nécessaire. Dans le cas d'une administration publique, le niveau de leadership le plus élevé est celui des représentants élus. Même si les hauts fonctionnaires ont la responsabilité d'appliquer et de surveiller les programmes environnementaux, l'appui donné à ces programmes par les dirigeants politiques a une très grande importance. En l'absence de cet appui, les stratégies peuvent se heurter à de la résistance et être freinées par un manque de dynamisme. L'adhésion des dirigeants politiques et/ou des cadres supérieurs est également une condition essentielle de l'affectation de ressources suffisantes à la mise en œuvre de programmes progressistes tels que les pratiques d'approvisionnement écologique.

À l'échelon national et international, la participation active à des comités ou à des projets ainsi qu'à des conférences intergouvernementales ou à des tables rondes nationales concernant l'approvisionnement écologique offre la possibilité de promouvoir les efforts que votre organisation déploie dans ce domaine. Elle fournit aussi une excellente occasion de tirer parti de l'expérience acquise par d'autres organisations qui poursuivent les mêmes objectifs. Dans bien des cas, on peut ainsi éviter de réinventer la roue. L'obtention d'une reconnaissance à l'échelle nationale pour la mise en œuvre avec succès d'un programme progressiste d'approvisionnement écologique motive les employés et incite les cadres supérieurs à maintenir le programme.

Le saviez-vous?

Au Canada, le *Centre for Indigenous Environmental Resources* (Centre des ressources écologiques autochtones) met en œuvre des initiatives visant à renforcer les capacités des peuples autochtones à protéger l'environnement, en créant les ressources nécessaires à l'éducation, à la recherche et aux études techniques dans divers domaines liés à l'environnement, dont l'approvisionnement écologique. <<http://www.cier.mb.ca/>>

Aux États-Unis, la *Global Environmental Management Initiative* (GEMI, Initiative mondiale pour la gestion environnementale) est une organisation sans but lucratif regroupant des grandes sociétés qui s'emploient à favoriser l'excellence en matière d'environnement, de santé et de sécurité, ainsi que la conscience sociale des entreprises à l'échelle mondiale, en diffusant des outils et des renseignements qui aident les entreprises à parvenir à l'excellence environnementale. <<http://www.gemi.org/>>

Le gouvernement fédéral du Canada a créé un groupe de travail sur l'approvisionnement écologique, dont les membres se trouvent à l'échelon hiérarchique des directeurs généraux, et lui a confié le mandat d'élaborer une stratégie fédérale d'approvisionnement écologique, de mettre en commun les pratiques exemplaires et de donner des orientations uniformes aux ministères et organismes pour l'adoption de pratiques d'approvisionnement écologique.

Nous voulons savoir :

10. Les politiques et pratiques d'approvisionnement écologique de l'organisation sont-elles appuyées et préconisées par les membres de la haute direction?

11. Votre organisation participe-t-elle activement, à l'échelon national et international, à des comités ou à des projets dans le domaine de l'approvisionnement écologique?

1.4.2 Délégation des responsabilités

La mise en œuvre d'un programme d'approvisionnement écologique est plus susceptible d'être efficace si l'organisation désigne des employés qui y sont directement affectés et qui ont la responsabilité de coordonner toutes les activités connexes. Bien entendu, une petite organisation ne pourra pas affecter à l'approvisionnement écologique des ressources humaines aussi importantes qu'une grande organisation. Néanmoins, on considère que l'attribution à un employé de la responsabilité de surveiller les activités concrètes d'écologisation des achats favorise la réduction des déchets et la réalisation d'économies. La création, afin de soutenir les efforts de ce responsable, d'un comité permanent multipartite (une « équipe d'écologisation ») se réunissant régulièrement pour élaborer et mettre en œuvre les activités d'approvisionnement écologique prescrites dans la politique est un idéal auquel il convient d'aspirer, étant donné que de tels comités ont tendance à stimuler l'innovation et l'accomplissement de progrès. Il serait très avantageux qu'un membre de la haute direction fasse partie de ce comité, car un cadre supérieur pourrait ainsi assumer la responsabilité du dossier et cela attribuerait à la démarche d'écologisation l'importance qu'elle mérite.

Les préoccupations croissantes soulevées par les problèmes environnementaux et leurs liens avec les pratiques d'approvisionnement ont conduit à la formation de plusieurs organismes, comités et forums intergouvernementaux et multipartites qui ont pour fonction de mener des négociations, d'élaborer des politiques et d'assurer l'échange d'information. La participation d'une organisation à des groupes de ce genre témoigne de sa volonté d'adopter une approche plus écologique; elle lui fournit en outre une occasion de coordonner ses efforts avec d'autres et de tirer parti de l'expérience des autres. Ces activités à grande visibilité contribuent aux bonnes relations publiques et à la conscience écologique à l'échelon local, ce qui conduit à des améliorations notables de l'environnement.

Le saviez-vous?

Le Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN), rattaché à la Commission de coopération environnementale (CCE), joue un rôle de coordination en vue de renforcer le mouvement d'écologisation de l'approvisionnement en Amérique du Nord. Son site Web sert de centre de ressources documentaires aux agents d'approvisionnement qui cherchent à se procurer des produits et services écologiquement préférables.

http://www.cec.org/programs_projects/trade_environ_econ/index.cfm?varlan=english

Le Réseau d'information mondial sur la prévention de la pollution (RIMP2) est un réseau Internet qui agit comme lieu de rencontres virtuelles et qui relie entre eux les tables rondes de prévention de la pollution, les réseaux de production plus propre ainsi que d'autres

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

organisations vouées à la promotion et à l'avancement de la prévention de la pollution et de la durabilité. <<http://www.p2win.org/main/ns/6/doc/2/lang/EN>>

Nous voulons savoir :

12. Votre organisation a-t-elle désigné un ou plusieurs employés chargés de gérer vos activités d'approvisionnement écologique?

13. Dans l'affirmative, les responsables de l'approvisionnement écologique :

- a) sont-ils exemptés d'autres fonctions susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts?
- b) ont-ils reçu une formation suffisante et possèdent-ils les compétences nécessaires pour exercer cette fonction?
- c) sont-ils authentiquement gagnés à la cause de l'écologisation des achats?
- d) ont-ils les pouvoirs nécessaires pour apporter des changements?

14. Votre organisation a-t-elle constitué un comité multipartite (une « équipe d'écologisation ») qui se réunit régulièrement en vue d'élaborer et de mettre en œuvre les activités d'approvisionnement écologique prescrites dans la politique?

15. Dans l'affirmative, des membres de la haute direction siègent-ils à ce comité?

1.4.3 Formation

Vous pouvez instituer des activités officielles de formation pour amener les employés à comprendre leurs rôles et responsabilités respectifs, le but des pratiques d'approvisionnement écologique et les résultats escomptés. Dans la mesure du possible, efforcez-vous de dégager les ressources nécessaires pour faire en sorte que tous les responsables des achats reçoivent une formation appropriée en écologisation dans le cadre du programme général d'apprentissage des agents d'approvisionnement. Il est important que la formation pertinente soit dispensée aux employés de tous les échelons dont les fonctions ont des incidences sur l'approvisionnement, qu'il s'agisse des cadres supérieurs, des responsables principaux des achats, des agents d'approvisionnement ou des responsables de l'élaboration des politiques. L'un des plus grands défis à relever consiste à susciter l'adhésion et l'engagement non seulement des membres de la haute direction, mais aussi de tous les agents d'approvisionnement qui effectuent concrètement les achats.

La première étape, la plus courante, consiste à intégrer l'écologisation des achats à titre de volet du programme de formation initiale en approvisionnement. Cela permet de sensibiliser les agents d'approvisionnement. Cependant, il faut aussi relever le défi de dépasser le stade de la sensibilisation et de fournir, dans le cadre de l'apprentissage, des outils concrets que les agents seront en mesure d'utiliser par la suite. Vous pourriez envisager d'offrir une formation récurrente, comportant une mise à jour au moins une fois par année. Il n'est pas inutile de participer à une activité de formation unique, mais souvent, la formation la plus efficace est régulière et permanente. L'organisation périodique de sessions de formation en approvisionnement écologique contribue à la création d'une culture d'amélioration continue. Vous pourriez aussi établir des partenariats avec des spécialistes externes afin de pouvoir offrir une formation pertinente. Attribuez aux fournisseurs la responsabilité de vous présenter leurs produits écologiquement préférables. En retour, vous devez aussi sensibiliser les fournisseurs et les clients pour qu'ils soient au courant de la nature et des modalités des activités d'approvisionnement dont vous avez la

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

responsabilité. Les mesures de suivi et de surveillance constituent un bon moyen d'assurer l'efficacité de la formation et de déceler les améliorations à y apporter.

Le saviez-vous?

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) offre un outil d'apprentissage en ligne appelé « Guide d'écologisation des achats », de même qu'un cours d'une journée en salle de classe sur l'approvisionnement écologique, et tous les détenteurs de carte de crédit doivent obligatoirement suivre l'une ou l'autre de ces formations. Dans le cadre de sa stratégie de développement durable pour 2003, TPSGC s'est aussi engagé à donner à tous ses agents de négociation des marchés une formation en approvisionnement écologique.

Aux États-Unis, l'*Office of the Federal Environmental Executive* (OFEE, Bureau du Directeur des questions environnementales dans l'administration fédérale) offre une formation en approvisionnement écologique aux employés des organismes fédéraux qui s'occupent des marchés de produits et services, de l'environnement et des installations. La formation est surtout axée sur l'achat de produits contenant des matières recyclées, d'origine biologique et écologiquement préférables; on y aborde aussi la question de l'achat de produits éconergétiques. Parmi les sujets étudiés, on compte les suivants : le cadre juridique des programmes d'approvisionnement écologique, les dispositions pertinentes du *Federal Acquisition Regulation* (Règlement sur les approvisionnements de l'administration fédérale), les mythes courants sur l'approvisionnement écologique, les éléments détaillés des programmes d'approvisionnement écologique, des exemples d'achats écologiques effectués par des organismes et les sources de produits, y compris les sources obligatoires. <<http://www.ofee.gov/textonly/gp/gp.htm#purchasing>>

Nous voulons savoir :

16. Votre organisation offre-t-elle une formation ou des ateliers en approvisionnement écologique? Dans l'affirmative, quelle est la durée de la formation? Choisir la réponse qui se rapproche le plus de votre réalité.

17. Dans l'affirmative, qui reçoit la formation en approvisionnement écologique?

- a) Cadres supérieurs
- b) Responsables principaux des achats
- c) Tous les agents d'approvisionnement
- d) Responsables de l'élaboration des politiques
- e) Fournisseurs
- f) Clients

1.4.4 Récompenses et incitations

Certaines organisations prennent des mesures incitatives pour motiver les agents d'approvisionnement à acheter des produits respectueux de l'environnement. Parmi ces mesures, on compte entre autres les concours et les prix, les récompenses et la reconnaissance des réalisations par la remise de certificats. Il importe non seulement de reconnaître les succès individuels, mais aussi de fournir des incitations collectives, car celles-ci contribuent à cimenter le groupe et à y susciter de la fierté pour l'organisation. Encouragez les employés à faire des suggestions innovatrices et à apporter des solutions

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

originales en vue d'écologiser les achats. La reconnaissance officielle des réalisations de l'organisation est la démonstration la plus probante de son engagement et de son leadership en matière d'approvisionnement écologique. Cette reconnaissance peut notamment adopter la forme d'un prix remis lors d'une conférence nationale ou d'un congrès annuel.

Le saviez-vous?

Aux États-Unis, le *Department of Energy* (ministère de l'Énergie) décerne des prix de gestion rationnelle de l'énergie et de l'eau aux employés dont le travail a entraîné des améliorations de l'efficacité et des économies d'énergie dans les établissements fédéraux. Parmi les principales réalisations des lauréats, on compte la conclusion de contrats d'amélioration du rendement énergétique, ainsi que de contrats de financement de projets éconergétiques par les services d'électricité, faisant appel à des fonds du secteur privé pour réduire le coût de la consommation d'énergie dans l'administration fédérale.

<<http://www.eere.energy.gov/femp/prodtech/awards.html>>

Nous voulons savoir :

18. Votre organisation prend-elle des mesures incitatives pour motiver les agents d'approvisionnement à acheter des produits et services écologiquement préférables?

1.5 Programme de mise en œuvre

L'adoption d'un plan d'action soigneusement élaboré est l'un des principaux facteurs du succès de la mise en œuvre de la politique d'approvisionnement écologique.

Habituellement, l'orientation générale du plan d'action est déterminée par les grands objectifs énoncés dans la politique, et le plan d'action comporte des objectifs ciblés d'amélioration qui sont raisonnables et mesurables.

Le saviez-vous?

La province du Manitoba a publié des lignes directrices intitulées *Sustainable Development Procurement Guidelines* (Lignes directrices relatives à l'approvisionnement axé sur le développement durable) qui indiquent de quelle façon on peut promouvoir les principes du développement durable et les intégrer à toutes les activités gouvernementales en ayant recours à des politiques, des objectifs, des plans d'action et la délégation de responsabilités.

<<http://www.gov.mb.ca/gs/psb/green.html>>

Aux États-Unis, l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) et l'*American Hospitals Association* (Association des hôpitaux américains) ont entrepris en collaboration un projet de gestion environnementale en milieu hospitalier; dans le cadre de ce projet, un groupe de travail sur l'approvisionnement écologique a publié un guide intitulé *Environmentally Preferable Purchasing HOW TO Guide* (Guide d'acquisition de produits et services écologiquement préférables), où l'on trouve des clauses types de contrat, des énoncés des caractéristiques requises pour les produits, des exemples de politiques et des fiches d'information.

<http://www.geocities.com/EPP_How_To_Guide/>

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

1.5.1 Adaptation du processus

Vous pourriez envisager d'élaborer un plan détaillé indiquant les modifications à apporter au processus d'approvisionnement et les mesures à prendre à cette fin. On peut adapter le processus déjà en place en y intégrant des éléments liés à l'environnement, par exemple : insertion de clauses types dans les demandes de propositions; inclusion de modalités relatives à la vérification des produits; modification des formulaires, des stipulations, des contrats types, des systèmes de commande de produits, des documents d'approbation, des politiques et méthodes et d'autres manuels.

Le saviez-vous?

Aux États-Unis, le *Center for a New American Dream* (Centre pour un nouveau rêve américain) a compilé, dans une base de données consultable en ligne, un vaste répertoire d'initiatives visant à acheter des produits moins polluants auprès d'entreprises plus respectueuses de l'environnement. On trouve sur le site Internet de cette organisation des exemples de politiques et de lignes directrices relatives à l'approvisionnement écologique, des descriptions de pratiques exemplaires, des listes de produits et services écologiquement préférables et des liens vers d'autres ressources documentaires.

<<http://www.newdream.org/procure/>>

INFORM, Inc. est un organisme de recherche américain indépendant qui étudie les effets des pratiques commerciales sur l'environnement et sur la santé humaine. Il diffuse de l'information sur plusieurs programmes visant à atténuer les répercussions environnementales de l'économie américaine grâce à une meilleure conception des produits et à l'achat de produits écologiquement préférables. <<http://www.informinc.org>>

Nous voulons savoir :

19. Votre organisation a-t-elle modifié tous les formulaires, stipulations, contrats types, documents d'approbation, politiques et méthodes et autres manuels afin d'y intégrer des considérations relatives à l'environnement?

1.5.2 Plan de communications

L'écologisation des achats devrait être considérée comme la responsabilité de tous et chacun. On peut avoir recours à des outils de communication (en sus de la formation) pour diffuser des renseignements sur les mesures prises et les pratiques adoptées, au sein de l'organisation et ailleurs, en matière d'approvisionnement écologique. À la base, le document qu'il est le plus important de diffuser est la politique d'approvisionnement écologique, qui établit des objectifs, fournit des orientations pour le plan d'action et permet de mieux comprendre l'initiative. La stratégie de communications vise trois groupes distincts de destinataires : les membres du personnel du service d'approvisionnement, les fournisseurs et les clients. Les personnes qui participent au processus (cadres supérieurs, agents d'approvisionnement ou autres intervenants) représentent le meilleur véhicule publicitaire pour les efforts déployés par l'organisation et il est donc souhaitable de leur communiquer de l'information sur les succès enregistrés dans la mise en œuvre de la politique. Si les participants éprouvent de la fierté et sont persuadés que l'application de la politique contribue à assainir l'environnement, l'organisation retirera probablement des

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

avantages de leur engagement et de leur participation accrue au programme. Vous pouvez favoriser l'adhésion des agents d'approvisionnement et des autres intervenants en leur expliquant pourquoi des changements sont apportés aux méthodes.

Il est recommandé de confier la responsabilité des communications à une personne qui connaît très bien le programme d'approvisionnement écologique de l'organisation et qui est sensible aux préoccupations externes dans ce domaine, car les questions liées à l'environnement peuvent être scientifiques, complexes et donner lieu à des erreurs d'interprétation.

Nous voulons savoir :

20. Votre organisation a-t-elle recours à des outils de communication tels que des dépliants, affiches, séances d'information, bulletins ou courriers électroniques sur les pratiques d'approvisionnement écologique afin de cibler chacun des groupes suivants?

- a) Agents d'approvisionnement
- b) Fournisseurs
- c) Clients

21. Votre organisation diffuse-t-elle régulièrement de l'information sur les réalisations du programme d'approvisionnement écologique auprès des groupes suivants?

- a) Agents d'approvisionnement
- b) Cadres supérieurs
- c) Fournisseurs
- d) Clients

1.5.3 Rétroaction, évaluation et présentation de rapports

a) Surveillance et ciblage

Il existe des systèmes de suivi qui permettent de recueillir en permanence de l'information sur les activités d'approvisionnement écologique. C'est lorsque les renseignements recueillis sont quantifiables qu'ils sont le plus utiles aux fins de l'analyse du rendement. Bien des gens ont constaté que l'étape finale de l'examen annuel du rendement est un élément important du programme car elle permet d'évaluer les résultats obtenus et de faire connaître les réalisations de l'organisation. Il est souhaitable de rédiger périodiquement de brefs rapports d'étape pour tenir la direction au courant de l'évolution du programme. Ces rapports permettent aussi de signaler les nouvelles questions ou tendances qui pourraient influencer sur les activités du service d'approvisionnement.

Le saviez-vous?

Les chercheurs Salem Lakhali et Souad H'Mida ont publié une étude intitulée *A Gap Analysis for Green Supply Chain Benchmarking* qui présente un cadre d'analyse quantitative de la gestion écologique de la chaîne d'approvisionnement. Ils y indiquent à l'aide d'un exemple détaillé comment calculer, étape par étape, la valeur des activités d'approvisionnement écologique dans une organisation.

<http://www.administration.umoncton.ca/lakhals/Recherche/RECHERCHE-A.HTML>

Nous voulons savoir :

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

22. Existe-t-il des mesures quantifiables qui permettent d'évaluer le rendement actuel de votre organisation en matière d'approvisionnement écologique?

23. A-t-on mis en place un procédé précis en vue d'incorporer des améliorations dans le programme d'approvisionnement écologique?

24. À quelle fréquence procédez-vous à l'examen, à l'évaluation et à l'amélioration de vos pratiques d'approvisionnement écologique?

b) Présentation de rapports sur les réalisations

La communication d'information sur le succès du programme d'approvisionnement écologique repose sur l'utilisation d'une variété de mesures quantifiables qui peuvent notamment comprendre les suivantes :

- les transactions totales;
- les dépenses d'acquisition de produits et services écologiques;
- les économies réalisées grâce à l'approvisionnement écologique;
- les avantages pour l'environnement.

Les transactions totales correspondent au nombre d'opérations d'achat de produits et services écologiques effectuées pendant une période donnée. Cette mesure peut démontrer la volonté de l'organisation d'écologiser ses achats et le caractère approprié de la structure mise en place pour promouvoir l'approvisionnement écologique, mais elle ne reflète pas adéquatement les sommes engagées, car chaque transaction peut être de faible valeur. Les dépenses d'acquisition de produits et services écologiques sont facilement comparables aux dépenses d'approvisionnement totales; toutefois, si l'on ne convertit pas ces montants en pourcentages, les grandes organisations paraîtront avantagées par rapport aux petites. Les économies réalisées grâce à l'approvisionnement écologique sont souvent plus difficiles à déterminer et à quantifier; cependant, la réalisation d'économies est la raison qui incite le plus fréquemment une organisation à apporter des changements, y compris dans le domaine de l'écologisation des achats. Les avantages pour l'environnement sont également difficiles à déterminer et à quantifier, mais ces avantages sont la plus importante raison socialement responsable qui incite à acheter des produits et services écologiques. Il est possible de déterminer les avantages pour l'environnement en choisissant un certain nombre de paramètres quantifiables (p. ex., consommation d'énergie et d'eau, réduction du volume de déchets) et en établissant une structure qui permet d'évaluer les activités d'approvisionnement écologique en fonction de chaque paramètre.

Le saviez-vous?

Aux États-Unis, le *North Eastern Recycling Council* (NERC, Conseil du recyclage de la région Nord-Est) a mis au point un outil de calcul des avantages pour l'environnement qui permet aux gouvernements des États, aux administrations municipales, aux universités et aux entreprises de mesurer les effets favorables de leurs activités de recyclage sur l'environnement. <www.nerc.org>

Nous voulons savoir :

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

25. Avez-vous adopté une méthode permettant d'évaluer chacun des paramètres quantifiables suivants?

- a) Transactions totales
- b) Dépenses d'acquisition de produits et services écologiques
- c) Économies réalisées grâce à l'approvisionnement écologique
- d) Avantages pour l'environnement
- e) Autres paramètres applicables

2 Pratiques de bureau écologiques

On associe souvent les pratiques de bureau écologiques aux programmes de recyclage, à la photocopie recto verso et au remplacement des gobelets jetables par des tasses à café. L'écologisation des pratiques de bureau consiste à examiner les activités quotidiennes dans le milieu de travail et à proposer des solutions de rechange qui permettront d'obtenir le même résultat, mais auront moins de répercussions sur l'environnement. Il est facile d'harmoniser l'approvisionnement écologique et l'écologisation des pratiques de bureau. Chacune des deux approches représente à elle seule un pas dans la voie de la réduction des incidences environnementales de l'organisation. Ensemble, elles forment une stratégie solide de préservation de l'environnement. Les pratiques de bureau écologiques visent les objectifs suivants : la réduction, le réemploi et le recyclage des déchets; la conservation de l'énergie et de l'eau; l'amélioration de la qualité de l'air dans les bureaux; la réduction et le recyclage du papier; la réutilisation des matériaux d'emballage. Sous l'angle des effets environnementaux des achats effectués, l'approvisionnement écologique est un outil qui contribue de façon importante à écologiser les pratiques de bureau.

Le saviez-vous?

L'organisme de certification *Green Seal* (Sceau vert) a établi des critères pour la certification de l'exploitation et de l'entretien écologiques des installations; ces critères comprennent entre autres la réalisation de vérifications, d'inspections et d'évaluations en vue de déterminer si les immeubles à bureaux et les autres installations d'une organisation sont exploités et entretenus selon des méthodes respectueuses de l'environnement.

<http://www.greenseal.org/>

Nous voulons savoir :

26. Votre bureau a-t-il appliqué des méthodes en vue d'écologiser ses activités quotidiennes (p. ex., remplacement des gobelets de Styrofoam par des tasses à café)?

27. Le service de gestion de votre immeuble se montre-t-il soucieux de l'environnement en prêtant attention à des éléments tels que, par exemple, la mise en place d'un programme de recyclage et la réduction de la consommation de ressources?

2.1 Efficacité énergétique

Le recours à des énergies renouvelables (éolienne, solaire, biomasse, hydroélectricité à répercussions limitées) est une approche respectueuse de l'environnement et conforme au principe de la durabilité. Il réduit la dépendance de la société à l'égard des ressources non renouvelables telles que les combustibles fossiles pour produire de l'électricité. La certification par un organisme indépendant garantit à l'acheteur que l'« électricité verte » qu'il acquiert a effectivement été produite selon des méthodes qui ont peu d'incidences sur

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

l'environnement. L'achat d'électricité certifiée écologique pour répondre ne serait-ce qu'à une partie de vos besoins énergétiques peut entraîner une réduction notable du smog ainsi que des émissions de gaz acides et de gaz à effet de serre. Parmi les autres pratiques de conservation, on compte les suivantes : éteindre tous les ordinateurs le soir et utiliser des lampes fluorescentes.

Le saviez-vous?

On exige de plus en plus couramment que tous les ordinateurs, imprimantes, télécopieurs et photocopieurs utilisés dans les bureaux soient certifiés par le programme canadien ou américain *Energy Star* (Étoile de rendement énergétique). La certification *Energy Star* est accordée à des produits qui comptent parmi les plus économes en énergie. On peut consulter les renseignements suivants sur le site *Web Energy Star* : des listes de produits certifiés, les principaux critères de certification des produits, des clauses types de contrat et des méthodes de calcul des économies engendrées par des produits précis; on y trouve également une formation en ligne concernant l'achat de produits éconergétiques.

<http://www.energystar.gov/index.cfm?c=bulk_purchasing.bus_purchasing>

La *California Energy Commission* (Commission de l'énergie de la Californie) a adopté de nouvelles normes d'efficacité énergétique applicables à la construction d'habitations et d'immeubles non résidentiels. Ces normes (de concert avec les normes régissant la consommation d'énergie des appareils électroménagers) ont engendré des économies de plus de 20 milliards de dollars américains au chapitre de la consommation d'électricité et de gaz naturel. On estime que, d'ici 2011, ces économies s'élèveront à 57 milliards de dollars.

<<http://www.energy.ca.gov/title24/index.html>>

Le Conseil d'information sur le bâtiment écologique (CIBE) est un organisme canadien sans but lucratif qui diffuse dans le secteur du bâtiment des renseignements sur les questions liées à l'énergie et à l'environnement obtenus auprès d'autres sources et d'autres organismes du monde entier.

<<http://greenbuilding.ca/GBIC.html>>

Nous voulons savoir :

28. Votre organisation a-t-elle réduit sa consommation globale d'électricité au cours des quelques dernières années?

29. Votre organisation a-t-elle recours à une source d'énergie renouvelable pour compléter son approvisionnement en électricité produite par des sources traditionnelles?

30. Tout l'équipement de bureau est-il certifié par le programme *Energy Star* (ou l'équivalent)?

31. Votre organisation applique-t-elle de nombreuses méthodes de conservation de l'énergie dans les locaux à bureaux (p. ex., utilisation de lampes fluorescentes)?

2.2 Traitement des déchets

2.2.1 Programme de recyclage

Le recyclage est l'une des pratiques de bureau écologiques les plus répandues et les plus exhaustives. Plusieurs organisations ont adopté leur propre programme complet de recyclage. Les produits que l'on recueille et recycle le plus couramment comprennent les suivants :

- articles de papeterie;
- papier d'ordinateur;
- papier journal;
- verre transparent;
- verre de couleur;
- aluminium;
- plastiques;
- tapis;
- carton;
- piles;
- cartouches d'encre et rubans d'imprimante;
- autres matériaux.

Il y a plusieurs solutions de rechange à la mise au rebut des produits. Par exemple, des articles d'ameublement et de l'équipement de bureau usagés peuvent être revendus, offerts aux employés, expédiés à des récupérateurs qui en recycleront les matériaux, remis à neuf, remanufacturés, réparés, etc.

Le saviez-vous?

Aux États-Unis, le *Tellus Institute* a élaboré et mis en application une nouvelle formule de « contrats de gestion des ressources »; il s'agit de contrats de gestion des déchets solides selon lesquels les producteurs de déchets et les entrepreneurs chargés de l'élimination partagent les avantages financiers engendrés par les mesures de réduction telles que la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et le compostage. Cette nouvelle formule transforme la nature des services actuels d'élimination des déchets solides en favorisant la réduction des déchets et le recyclage. <http://www.tellus.org/b&s/SCM_rm.html>

Nous voulons savoir :

32. Votre organisation a-t-elle mis en place un programme de recyclage?

33. Votre organisation évite-t-elle de mettre au rebut des articles d'ameublement, du tapis et de l'équipement de bureau (p. ex., en les donnant ou en les revendant)?

2.2.2 Déchets dangereux

Même dans un bureau, il existe des déchets dangereux qui doivent être traités d'une façon respectueuse de l'environnement (produits chimiques périmés, résidus de peinture et de produits de nettoyage, lampes fluorescentes et autres dispositifs contenant du mercure, piles

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

usagées). Voici certaines manières de traiter ces déchets pour en atténuer les répercussions environnementales :

- recueillir les déchets et les expédier à un établissement de traitement des déchets dangereux;
- utiliser des bacs de confinement pour empêcher les fuites de produits chimiques inutilisés;
- vérifier périodiquement les contenants de produits chimiques et les remplacer au besoin;
- renvoyer aux fournisseurs les contenants de produits chimiques réutilisables.

Il est possible de remplacer plusieurs substances dangereuses par des produits certifiés écologiques ou d'autres produits non dangereux (p. ex., détergents, produits de nettoyage, pesticides, engrais). De nombreuses listes de produits écologiques ont été établies par des organismes indépendants dignes de confiance et il est souhaitable de les consulter.

Nous voulons savoir :

34. Les déchets dangereux (produits chimiques périmés, résidus de peinture et de produits de nettoyage, lampes fluorescentes et autres dispositifs contenant du mercure, piles usagées) sont-ils traités d'une façon respectueuse de l'environnement dans votre organisation?

35. Votre organisation a-t-elle remplacé des substances dangereuses par des produits certifiés écologiques ou d'autres produits non dangereux (p. ex., détergents, produits de nettoyage, pesticides, engrais)?

2.3 Pratiques de conservation du papier et des autres articles de papeterie

Le papier est l'un des produits de bureau dont la consommation est la plus excessive. Les pratiques de conservation à mettre en place comprennent les suivantes :

- utiliser du papier contenant des matières recyclées après consommation;
- imprimer les brouillons et les notes de service internes sur du papier déjà utilisé;
- imprimer les brouillons et les notes de service internes sur des formulaires périmés;
- faire des photocopies recto verso;
- fixer les paramètres par défaut de tous les photocopieurs et imprimantes de manière à faire des copies ou impressions recto verso;
- réutiliser les enveloppes;
- employer des étiquettes autocollantes ou des demi-feuilles comme bordereaux de transmission pour les télécopies;
- mettre régulièrement à jour les listes d'envoi pour réduire la quantité de courrier retourné à l'expéditeur;
- installer un seul tableau d'affichage situé dans un lieu central ou recourir à un babillard électronique pour les annonces générales au personnel;
- utiliser le courrier électronique pour réduire la consommation de papier;
- employer du papier déchiqueté ou réutiliser les matériaux d'emballage pour les colis;
- exiger de vos fournisseurs qu'ils présentent leur soumission sur du papier contenant des matières recyclées après consommation, avec impression recto verso.

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

D'autres types de produits de bureau tels que les stylos, crayons, marqueurs, surligneurs, etc., sont souvent pourvus d'emballages superflus et, fréquemment, sont jetés avant la fin de leur vie utile. Envisagez d'adopter les pratiques suivantes :

- réserver un espace de rangement pour les produits de bureau réutilisables et vérifier si les produits requis s'y trouvent avant d'acheter de nouveaux articles;
- se servir de logiciels électroniques pour préparer les présentations (p. ex., PowerPoint) afin d'éviter d'utiliser des transparents;
- acheter des piles solaires pour réduire la consommation de piles classiques;
- acheter des produits à remplissage multiple plutôt que des produits jetables (p. ex., stylos, crayons, dévidoirs à ruban adhésif);
- réutiliser les chemises et reliures.

Le saviez-vous?

Dans le cadre de sa campagne *Green Ontario – Buy Green*, le Conseil de conservation de l'Ontario a créé un site Web qui sert de centre de ressources documentaires pour l'achat de produits écologiques; on y trouve des renseignements sur l'approvisionnement écologique, les détaillants de produits écologiques, les écoétiquettes, les entreprises et les investissements écologiques, les utilisations du chanvre, les aliments naturels et biologiques et les fournitures de bureau écologiques.

<<http://www.greenontario.org/buygreen/index.html>>

La chaîne de magasins *Staples* (Bureau en Gros) a adopté une politique globale d'intégration de matières recyclées au papier et aux produits en papier dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris en matière de protection de l'environnement.

<<http://www.staples.com/products/centers/recycle/>>

Nous voulons savoir :

36. Vos employés ont-ils adopté des pratiques de conservation du papier (p. ex., réutilisation du papier de rebut, choix de la copie ou de l'impression recto verso comme paramètre par défaut pour les photocopieurs et imprimantes)?

37. Exigez-vous de vos entrepreneurs qu'ils présentent leurs soumissions sur du papier imprimé recto verso?

38. Quelle proportion des fournitures de bureau utilisées dans vos services contient-elle des matériaux recyclés?

2.4 Écologisation des réunions

Pour organiser une réunion « verte », il faut adopter une approche axée sur la prévention de la pollution à tous les stades du processus. Ainsi, on peut choisir de tenir une téléconférence chaque fois que les circonstances le permettent. Si la situation exige que l'on réunisse les participants en personne pour une conférence, un atelier ou un autre type de réunion, il faut examiner dans une perspective écologique l'emplacement de la réunion, la nature des services à obtenir et, même, le moyen de transport emprunté par les participants pour se rendre à la réunion et en revenir. Une réduction de la distance à parcourir entraînera une diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

Le saviez-vous?

Le bureau régional de la Nouvelle-Écosse d'Environnement Canada a rédigé un guide, accompagné de listes de vérification, où l'on explique en détail comment écologiser les réunions. <<http://www.ns.ec.gc.ca/greenman/help.html>>

Nous voulons savoir :

39. Lorsque vous organisez une réunion, intégrez-vous des considérations liées à l'approvisionnement écologique dans votre processus de planification?

2.5 Écologisation des voyages d'affaires

Puisque les voyages ont de nombreuses répercussions environnementales, le moyen le plus simple d'éviter de telles répercussions consiste à voyager moins; cependant, lorsqu'il est nécessaire d'entreprendre un voyage d'affaires, il est possible d'opter pour des solutions écologiquement préférables.

Le saviez-vous?

Le programme de cotation écologique Feuille verte garantit que les installations d'hébergement évaluées respectent les normes relatives aux meilleures pratiques écologiques qui correspondent au nombre de feuilles vertes attribué (de une à cinq). Ce programme a débuté en 1998 en raison du désir de l'industrie de l'hébergement de fournir des services de qualité à sa clientèle tout en réduisant au minimum ses répercussions sur l'environnement. Il est basé sur une méthode exhaustive et fiable d'évaluation de l'étendue des mesures de protection de l'environnement prises par les établissements d'hébergement participants. Une organisation américaine reconnue d'écoétiquetage, *Green Seal*, a également adopté des critères pour les installations d'hébergement et a certifié plus de 30 hôtels.

Nous voulons savoir :

40. Les employés de votre organisation réduisent-ils leurs voyages d'affaires au minimum et ont-ils recours à des solutions de rechange telles que les téléconférences lorsque les circonstances le permettent?

41. Quand il faut que les employés de votre organisation fassent des voyages d'affaires, les hôtels dans lesquels ils logent sont-ils certifiés selon des critères écologiques reconnus dans le cadre de programmes tels que Feuille verte ou *Green Seal*?

2.6 Approvisionnement en ligne

Il est possible d'acquérir des produits et services sans même s'éloigner de son ordinateur. Habituellement, l'approvisionnement en ligne s'effectue par l'intermédiaire d'un site Web et d'une base de données. Les acheteurs peuvent afficher des demandes de propositions, les fournisseurs peuvent afficher des offres, il peut y avoir une liste de produits disponibles et un forum permettant aux soumissionnaires de poser des questions. Parmi les multiples avantages environnementaux de l'approvisionnement en ligne, on compte notamment les suivants : la consommation de papier se trouve réduite, on peut avoir accès à des listes de produits et de fournisseurs respectueux de l'environnement et les mécanismes de suivi

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

électronique permettent d'assurer une surveillance continue des mesures d'approvisionnement en vue de la production de rapports. Toutefois, un tel système ne peut être efficace que si les fournisseurs et les agents d'approvisionnement l'utilisent; il est donc important de diffuser toute l'information pertinente auprès des intéressés.

Nous voulons savoir :

42. Votre organisation accomplit-elle, dans la mesure du possible, ses activités d'approvisionnement par voie électronique (p. ex., création et utilisation d'un système d'approvisionnement en ligne ou d'un site Web, recours à la diffusion par courrier électronique pour les demandes de propositions et les contrats)?

43. La formule de l'approvisionnement en ligne est-elle largement adoptée par les groupes suivants?

- a) Agents d'approvisionnement
- b) Fournisseurs

44. Le système d'approvisionnement en ligne est-il doté de mécanismes de suivi?

45. Exigez-vous de vos fournisseurs qu'ils présentent leurs soumissions par voie électronique?

46. Diffusez-vous de l'information auprès des fournisseurs pour les mettre au courant de votre désir d'effectuer les achats par voie électronique?

Partie B. Processus d'approvisionnement

3 Planification des acquisitions

3.1 Définition des besoins

3.1.1 Nécessité de l'achat

Avant de prendre une mesure d'approvisionnement, la toute première étape consiste à déterminer s'il est vraiment nécessaire d'effectuer l'achat en question. Si le besoin est réel, il convient ensuite d'évaluer les diverses solutions possibles. Il est souhaitable, et de plus en plus courant, que les agents d'approvisionnement participent aux tout premiers stades du processus, en raison de leur connaissance des produits et de l'industrie, et qu'ils définissent le besoin en collaboration avec le client. En dernière analyse, le geste le plus respectueux de l'environnement consisterait à ne pas effectuer l'achat. Puisque cela n'est pas toujours possible, une bonne façon de procéder consiste à évaluer et à réduire le besoin, l'utilisation du produit et l'ampleur de l'achat. Il faut que la quantité demandée soit appropriée et il faut que l'on ait la certitude que les produits seront utilisés. Les discussions avec le client sur la nécessité de l'achat et sur les solutions de rechange possibles constituent la base de l'ensemble de la stratégie d'approvisionnement.

Nous voulons savoir :

47. Votre processus d'approvisionnement débute-t-il par une évaluation officielle visant à déterminer si l'achat est nécessaire?

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

48. Vos agents d'approvisionnement discutent-ils régulièrement avec leurs clients de la nécessité des achats et des solutions de rechange possibles?

49. Avez-vous comme pratique habituelle de réduire le besoin, l'utilisation des produits et l'ampleur des achats?

3.1.2 Solutions de rechange

Vous pourriez envisager de déterminer la faisabilité de la location à court terme ou du partage d'un produit comme solution de rechange à l'achat d'un produit neuf. Vous pourriez aussi évaluer s'il est possible de répondre au besoin défini à même les ressources internes, en faisant appel à une division différente de l'organisation ou en utilisant des stocks excédentaires. Parmi les autres solutions qu'il convient d'envisager, on compte l'obtention du produit requis auprès d'un service local d'échange ou d'un service de vente de produits excédentaires et usagés. Dans le cas d'une organisation publique, un centre de ventes de biens publics tel que les centres canadiens de distribution des biens de la Couronne est un excellent endroit pour amorcer les recherches. Il est aussi possible de combiner vos achats avec ceux d'un ou de plusieurs autres services afin de réduire les matériaux d'emballage utilisés et d'économiser des ressources telles que du temps, de l'énergie et de l'argent. Voici quelques autres exemples de solutions de rechange à l'achat de produits neufs :

- choisir des produits réutilisables plutôt que des produits jetables, p. ex. : cartouches d'imprimante recyclées, sacs d'aspirateur réutilisables, sacs de toile plutôt que de plastique, piles rechargeables;
- acheter des produits à remplissages multiples, p. ex. : contenants, stylos;
- acheter des produits contenant un pourcentage élevé de matières recyclées après consommation.

De plus en plus, les compagnies n'offrent pas seulement un produit, mais bien un service entier dont le produit est une composante.

Le saviez-vous?

L'organisation américaine *Chemical Strategies Partnership* (CSP, Partenariat pour les stratégies de gestion des produits chimiques) a pour mission de réduire l'utilisation de produits chimiques, ainsi que les déchets, les risques et les coûts connexes, en transformant la chaîne d'approvisionnement de ces produits et en redéfinissant, à cette fin, la façon dont ces produits sont utilisés et vendus. Elle travaille avec des fabricants, des universités et d'autres organisations en vue de promouvoir l'offre d'un service de gestion des produits chimiques, mécanisme basé sur le marché qui a pour objet de réduire leur utilisation de substances chimiques toxiques. Par exemple, au lieu d'acheter simplement un produit chimique, un fabricant achètera le service entier de gestion de ce produit.

<<http://www.chemicalstrategies.org/>>

Le fabricant de revêtements de sol Interface Flooring Systems Canada Inc. propose une gamme complète de produits et de services visant à protéger l'environnement tout en continuant à garantir une valeur et un rendement optimaux.

<<http://www.interfaceflooring.com/>>

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

Nous voulons savoir :

50. À quelle fréquence vous procurez-vous des produits en ayant recours à des solutions de rechange telles que la location à court terme ou le partage?

51. Dans les cas où cela s'applique, dans quelle mesure achetez-vous des produits réutilisables, à remplissages multiples et recyclés?

3.2 Stratégie d'approvisionnement

Avant d'élaborer la stratégie d'approvisionnement, vous pourriez envisager de consulter des marchés passés par d'autres organisations pour l'obtention de produits analogues. Cela vous donnera un aperçu des critères écologiques à incorporer dans les contrats et des répercussions de ces critères sur le reste du processus d'approvisionnement. En outre, cela vous permettra d'éviter de réinventer la roue et cela pourrait vous fournir des indices sur les solutions de rechange possibles. Vous pouvez attribuer aux fournisseurs la responsabilité de démontrer que leurs produits et services sont respectueux de l'environnement; une telle façon de procéder encourage habituellement l'innovation. Il est possible d'accorder la préférence à des fournisseurs soucieux de l'environnement en appliquant diverses méthodes telles que l'attribution de contrats de type « fournisseur unique ». On peut favoriser l'approvisionnement écologique en ayant recours aux moyens suivants :

- l'approbation accélérée des projets respectueux de l'environnement;
- l'application d'encouragements fiscaux ou de reports d'impôt pour faciliter le financement de projets;
- l'adoption de méthodes d'évaluation basées sur le meilleur rapport qualité-prix en vue de prendre en compte les considérations relatives à l'environnement;
- les prix préférentiels et les escomptes.

Le saviez-vous?

La *Global Environmental Management Initiative* (GEMI, Initiative mondiale pour la gestion environnementale) est un groupe de travail qui crée des outils et élabore des stratégies afin d'aider le milieu des affaires à promouvoir l'excellence à l'échelle mondiale dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité, de pair avec le succès économique. Ce groupe a publié un guide intitulé *New Paths to Business Value: Strategic Sourcing—Environment, Health, and Safety*, un document d'orientation qui traite de la valeur commerciale que représente la gestion des aspects liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité (ESS) dans le cadre du processus d'approvisionnement. Il vise à aider les entreprises à déterminer quand, pourquoi et comment il convient de rechercher une valeur commerciale ajoutée en tenant compte de la performance de leurs fournisseurs en matière d'ESS, et à comprendre l'influence que les produits et services de leurs fournisseurs peut avoir sur leur volume d'affaires.

<http://www.gemi.org/docs/PubTools.htm>

Nous voulons savoir :

52. Avant d'entreprendre une nouvelle activité d'approvisionnement, recherchez-vous régulièrement des marchés déjà conclus par d'autres organisations concernant des produits analogues?

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

53. Vous arrive-t-il d'appliquer un traitement accéléré aux activités d'approvisionnement écologique ou d'accorder la priorité à celles-ci?

54. Avez-vous institué un processus ou conclu une entente avec vos fournisseurs pour favoriser la collaboration en vue de l'obtention de produits écologiquement préférables?

4 Détermination des sources d'approvisionnement et appels d'offres

4.1 Énoncés des caractéristiques écologiques requises pour les produits et services

On peut espérer qu'à la longue, des énoncés des caractéristiques écologiques requises seront inclus dans toutes les demandes de propositions et tous les appels d'offres.

Le saviez-vous?

Aux États-Unis, l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) a élaboré des principes directeurs pour les achats écologiquement préférables (*Environmentally Preferable Purchasing*). Sur son site Web, l'EPA propose : des liens avec de nombreuses ressources dans ce domaine; des études de cas concernant des programmes qui ont donné de bons résultats; plusieurs guides portant, entre autres, sur l'écologisation des achats de produits de nettoyage, de produits électroniques, de tapis, de photocopieurs, de plats et contenants de service de la nourriture, ainsi sur l'écologisation des réunions et conférences; une base de données complète qui contient notamment certaines clauses types de contrat, des normes et lignes directrices d'application volontaire, ainsi qu'une description des caractéristiques écologiques des produits. Le site de l'EPA *Comprehensive Procurement Guidelines* donne accès à une base de données sur les produits contenant des matières recyclées qui est bien documentée et de vaste portée.

<<http://www.epa.gov/oppt/epp/index.htm>>

<<http://www.epa.gov/cpg/>>

Nous voulons savoir :

55. Incluez-vous des clauses types dans toutes les demandes de propositions et tous les appels d'offres afin d'indiquer votre désir d'acheter des produits et services écologiquement préférables?

56. Dans quelle mesure vos fournisseurs collaborent-ils avec vous pour vous procurer des produits écologiquement préférables?

4.1.1 Caractéristiques écologiques (en fonction de chaque stade du cycle de vie)

Un moyen de prendre en compte toutes les considérations environnementales associées à l'achat d'un produit consiste à passer en revue les stades du cycle de vie de celui-ci. Lorsqu'on élabore les critères requis pour le produit, on peut inclure toutes les caractéristiques écologiques souhaitées à chaque stade du cycle de vie : contenu de matières recyclées, recyclabilité, origine biologique, biodégradabilité, faible consommation d'énergie et d'eau, durabilité, ressources renouvelables, emballage, transport, émissions de gaz à effet de serre, possibilité de mise à niveau, produit sans chlore, conservation des ressources, produit sans polybutylène-téréphtalate, volume de déchets produits, faible toxicité, faibles émissions de composés organiques volatils. Les soumissionnaires devraient

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

être en mesure de fournir sur demande des renseignements sur l'une ou l'autre ou la totalité de ces caractéristiques. Il ne faut pas oublier que, selon le type de produit, certains stades du cycle de vie ont plus d'importance que d'autres.

Nous voulons savoir :

57. Accordez-vous de l'attention à certaines caractéristiques écologiques telles que la recyclabilité ou la faible consommation de ressources dans le cadre d'une activité d'approvisionnement?

a) Extraction de matières premières et matières réutilisées

Assurez-vous que les produits et services que vous obtenez n'ont pas nécessité la consommation de ressources provenant de régions écologiquement vulnérables (dont l'exploitation peut entraîner la disparition d'habitats ou d'espèces menacées). Vous pouvez exiger que les produits contiennent des matières recyclées après consommation et, même, qu'ils dépassent à ce chapitre les normes généralement applicables aux produits de leur catégorie. Dans le cas des produits de papier, la norme de l'industrie correspond à un contenu de 30 % de matières recyclées après consommation; toutefois, des chefs de file en matière d'environnement tels que la société Xerox fabriquent du papier constitué à 100 % de matières recyclées après consommation.

Un produit qui serait conçu pour réduire au minimum les déchets engendrés serait réutilisable et dépourvu de caractéristiques non essentielles. Plus le produit est simple, plus le volume de déchets mis au rebut en bout de ligne sera faible et plus le coût total sera bas. Dans le cas d'un produit constitué de plusieurs composantes, exigez qu'il soit facile à démonter pour permettre le recyclage des pièces. Lorsque les circonstances le permettent, vous devriez toujours acheter des produits usagés, remanufacturés ou remis à neuf. L'achat d'un produit neuf devrait être votre dernier choix, et non pas votre premier, car il s'agit le plus souvent de l'option la plus coûteuse.

Dans le cas des produits qui contiennent des substances chimiques, une façon de déterminer si ces substances peuvent poser des problèmes consiste à demander une fiche signalétique de sécurité de produit (FSSP). L'examen de cette fiche avant la conclusion du marché d'approvisionnement vous aidera à comparer le produit avec ses concurrents et à déterminer si l'un ou l'autre des produits présente des risques inacceptables. La consultation de cette fiche vous permet également de faire en sorte que l'information pertinente soit communiquée aux utilisateurs finals. Bien entendu, vous pouvez recourir à d'autres sources d'information pour mener une enquête complète sur la sécurité des éléments constitutifs du produit.

Dans le cas des marchés de services, vous pouvez stipuler que l'entrepreneur doit utiliser des produits écologiquement préférables et appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement. Vous pouvez inclure ces considérations dans l'énoncé des travaux; ou encore, vous pourriez préciser que les produits utilisés pour effectuer les travaux requis doivent être écoétiquetés ou que les services fournis doivent entraîner la consommation d'une quantité restreinte de ressources.

Le saviez-vous?

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

La chaîne de magasins Home Depot a adopté une politique relative à l'approvisionnement en bois grâce à laquelle elle vend du bois qui est certifié par le *Forestry Stewardship Council* (Conseil sur la gestion des forêts), de même qu'une vaste gamme de produits écologiques qui sont certifiés par des organismes indépendants.

<http://www.homedepot.com/HDUS/EN_US/corporate/corp_respon/environmental.shtml>

La *Chlorine Free Products Association* (Association pour des produits sans chlore) certifie les produits qui sont exempts de chlore. On peut consulter sur son site Web une liste de produits certifiés sans chlore.

<www.chlorinefreeproducts.org>

Le *Toxics Use Reduction Institute* (Institut pour la réduction de l'emploi de substances toxiques) publie sur son site Web des fiches d'information sur les substances chimiques toxiques.

www.turi.org

Nous voulons savoir :

58. Dans quelle mesure prenez-vous en considération, dans vos décisions d'achat, la région d'origine des matières premières dans l'espoir d'éviter une surexploitation de zones écologiquement vulnérables?

59. Dans les cas où cela s'applique, dans quelle mesure achetez-vous des produits qui contiennent un certain pourcentage de matières recyclées après consommation?

60. Achetez-vous régulièrement des produits et des matériaux usagés, remanufacturés ou remis à neuf?

61. Dans les cas où cela s'applique, dans quelle mesure achetez-vous des produits conçus pour réduire au minimum les déchets engendrés?

62. Dans quelle mesure achetez-vous des produits dont vous savez qu'ils sont peu toxiques?

63. Précisez-vous, dans vos demandes de propositions, que le fournisseur de services doit utiliser des produits écologiquement préférables et appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement (p. ex., traitement adéquat des déchets)?

64. Combien de marchés de services attribués par votre organisation sont considérés comme écologiquement préférables?

b) Méthodes de fabrication

Vous pouvez demander aux fournisseurs de vous indiquer comment les produits sont fabriqués. Idéalement, le processus de fabrication devrait entraîner la consommation de la plus faible quantité de ressources possible (énergie, eau, matières premières) de manière à éviter la création de déchets et de polluants. Un fabricant peut avoir recours à de l'énergie produite par des sources renouvelables, ou utiliser les déchets engendrés par le procédé pour fabriquer un autre produit ou fournir un autre service. En outre, il est souhaitable que vos fournisseurs soient au courant des procédés appliqués par leurs propres fournisseurs et en assument la responsabilité.

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

Nous voulons savoir :

65. Demandez-vous aux soumissionnaires de prouver que les procédés de fabrication à l'origine de leurs produits et services consomment peu de ressources (énergie, eau, matières premières)?
66. Dans quelle mesure achetez-vous des produits économes en ressources?

c) Emballage

De nombreuses activités d'approvisionnement s'accompagnent maintenant de mesures liées à l'écologisation des emballages. Ces mesures peuvent comprendre les suivantes :

- demander aux fournisseurs de réduire le volume de matériaux d'emballage requis pour l'expédition, le stockage et l'utilisation du produit, ou d'éliminer ces matériaux;
- dans les cas qui s'y prêtent, acheter les produits en vrac ou sous forme de concentré (p. ex., produits de nettoyage);
- demander aux fournisseurs de livrer les produits dans des caisses ou autres contenants retournables ou réutilisables;
- s'assurer que les emballages sont composés de matières recyclées après consommation et exempts de matières dangereuses ou non recyclables;
- s'assurer que les emballages peuvent être réutilisés, recyclés ou retournés.

Nous voulons savoir :

67. Dans les cas où cela s'applique, imposez-vous des exigences liées à l'écologisation des emballages dans le cadre de vos activités d'approvisionnement (p. ex., achat de produits en vrac ou sous forme de concentré)?
68. À quelle fréquence achetez-vous des produits auxquels on a appliqué des mesures de réduction des matériaux d'emballage?

d) Livraison

L'achat de produits qui ont été fabriqués à proximité du point de livraison réduit les répercussions environnementales du transport. Pour l'achat d'un volume relativement faible de produits, on peut essayer de trouver un fournisseur local. Dans le cas des marchés conclus à l'échelle nationale, on peut chercher à déterminer si le fabricant possède des usines dans toutes les régions du pays et peut fournir les produits à partir de ses installations locales. La réduction du transport engendre des économies d'énergie et favorise la conservation des ressources.

L'écologisation du mode de livraison s'applique également au moyen de transport choisi pour livrer les produits. Vous pouvez envisager de choisir un moyen de transport écologiquement préférable (p. ex., le transport ferroviaire au lieu du transport aérien). Il existe maintenant des carburants moins polluants qui peuvent remplacer le diesel dans les camions. En outre, vous pourriez veiller à ce que les véhicules utilisés transportent des chargements complets plutôt que partiels afin de réduire le nombre de voyages requis.

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

Nous voulons savoir :

69. Lorsque c'est réalisable, accordez-vous la préférence aux produits qui sont fabriqués à proximité du point de livraison?

70. Exigez-vous le recours à des modes de transport écologiquement préférables (p. ex., expédition par train plutôt que par avion, utilisation de camions alimentés au propane plutôt qu'au carburant diesel, véhicules transportant des chargements complets plutôt que partiels)?

e) Utilisation et entretien

Il est souhaitable de se procurer des produits et services qui, en cours d'utilisation ou d'exécution, ont moins de répercussions néfastes sur l'environnement telles que la surconsommation de ressources, la création de déchets ou la production de polluants. On peut y parvenir en recherchant des produits plus durables, qui ont une plus longue vie utile. Recherchez des produits qui sont faciles à entretenir, en bon état de fonctionnement et économiques à réparer. Vous devriez pouvoir réutiliser le produit, le remplir ou le recharger, ou encore le remettre à neuf afin d'en allonger la durée de vie utile. Un produit conforme au principe de la durabilité est facile à améliorer ou à mettre à niveau par l'ajout ou le remplacement d'une composante. Les pièces de rechange devraient être constituées de matières recyclées et être également recyclables. Incluez dans votre contrat des options concernant les pièces de rechange et l'entretien prolongé afin de pouvoir utiliser le produit plus longtemps avant de devoir le remplacer.

Nous voulons savoir :

71. Incluez-vous, dans vos énoncés des caractéristiques requises, des mesures qui permettent d'allonger la durée de vie utile des produits (p. ex., réutilisation, remplissage, recharge, remise à neuf des produits)?

72. Dans quelle mesure achetez-vous des produits dont il est possible d'allonger la durée de vie utile?

f) Élimination

Un produit bien conçu sera doté d'une structure qui en facilitera le démontage aux fins du traitement, du recyclage et de la gestion des déchets. De nombreux agents d'approvisionnement ont commencé à imposer à leurs fournisseurs des exigences relatives à la reprise des produits ou pièces à la fin de leur vie utile en vue de leur réemploi, réaffectation, recyclage ou récupération (il est à noter que ces mesures devraient être prises à l'échelon local). S'il est impossible de renvoyer un produit au fournisseur, on peut envisager de le revendre ou de le donner, en l'état ou après des réparations mineures, ou de l'acheminer vers un programme d'échange de déchets. N'oubliez pas que l'élimination sûre d'un produit ou de certains de ses éléments constitutifs peut entraîner des frais spéciaux. Par ailleurs, le coût de l'expédition d'un produit à une décharge peut également être élevé.

Le saviez-vous?

WasteWise est un programme de l'EPA à participation gratuite et volontaire qui permet à des organisations de réduire leur volume de déchets solides coûteux, ce qui est avantageux pour leurs résultats financiers aussi bien que pour l'environnement. Ce programme souple

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

permet aux partenaires d'élaborer leur propre programme de réduction des déchets solides en fonction de leurs besoins. <<http://www.epa.gov/wastewise/about/index.htm>>

Nous voulons savoir :

73. Achetez-vous des produits dont la conception facilite le démontage en vue du traitement, du recyclage et de la gestion des déchets?

74. Imposez-vous à vos fournisseurs des exigences relatives à la reprise des produits à la fin de leur vie utile?

75. S'il est impossible de retourner des produits aux fournisseurs, avez-vous l'habitude de les revendre ou de les donner?

4.1.2 Critères écologiques propres à certains produits

Ces critères visent expressément un produit précis; leur application assure l'uniformité de l'approvisionnement et le respect des objectifs d'écologisation fixés pour le produit en question. Il est nécessaire d'envisager chaque produit séparément, car chacun a ses propres répercussions sur l'environnement et requiert une solution qui lui est propre. Un programme de pointe en matière d'approvisionnement écologique tient compte de chaque type de produit acheté et de service obtenu.

Le saviez-vous?

Aux États-Unis, le *Center for a New American Dream* (Centre pour un nouveau rêve américain) a compilé, dans une base de données consultable en ligne, un vaste répertoire d'initiatives visant à acheter des produits moins polluants auprès d'entreprises plus respectueuses de l'environnement. On trouve sur le site Internet de cette organisation des exemples de politiques et de lignes directrices relatives à l'approvisionnement écologique, des descriptions de pratiques exemplaires, des listes de produits et services écologiquement préférables et des liens vers d'autres ressources documentaires concernant des types précis de produits.

<<http://www.newdream.org/procure/>>

L'EPA a publié une étude de cas intitulée *The City of Santa Monica's Environmental Purchasing, A Case Study*, qui décrit les politiques de la ville de Santa Monica, en Californie, relatives à l'achat de produits contenant des matières recyclées, de bois certifié écologique, de produits de nettoyage peu toxiques, de véhicules peu polluants et de documents imprimés selon des procédés écologiquement préférables. On trouve également dans ce document des exemples de critères innovateurs appliqués par cette ville à l'achat de produits de nettoyage.

<<http://www.ci.santa-monica.ca.us/environment/policy/purchasing/>>

Au Canada, un comité multilatéral appelé *Governments Incorporating Procurement Policies to Eliminate Refuse* (GIPPER, Comité pour l'adoption par les gouvernements de politiques d'approvisionnement axées sur l'élimination des déchets) publie le *Guide GIPPER pour les achats écologiques*, un outil destiné à aider les agents d'approvisionnement à adopter une approche écologique. On y décrit un certain nombre de

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

méthodes, notamment l'application de critères écologiques propres à des catégories précises de produits et de services. <<http://www.environmentalchoice.com/GIPPER.pdf>>

Au Mexique, la *Comisión Federal para la Protección contra Riesgos Sanitarios* (Commission fédérale de protection contre les risques sanitaires) applique des programmes axés sur la protection de l'environnement et de la santé qui comprennent, entre autres, des normes et critères propres à certains produits et services. <<http://cofepris.salud.gob.mx/>>

La ville de Richmond, en Colombie-Britannique, a élaboré un guide d'approvisionnement écologique où l'on trouve les éléments suivants : la politique d'approvisionnement écologique de la ville; les facteurs à prendre en considération avant d'acheter; des exemples d'énoncés des caractéristiques requises pour les produits; des lignes directrices concernant l'achat de certains types de produits.

<http://www.city.richmond.bc.ca/environment/policy/purchasing_guide/purchasing_guide.htm>

Nous voulons savoir :

76. Votre organisation applique-t-elle des critères écologiques propres à chaque catégorie de produits?

4.1.3 Listes négatives

Pour des raisons liées à la protection de la santé et de l'environnement, certains agents d'approvisionnement des administrations publiques aux États-Unis doivent se conformer à des « listes négatives » (c'est-à-dire, des listes de produits et substances dont l'utilisation est interdite ou limitée à cause de leur toxicité ou de leur potentiel cancérigène) lorsqu'ils élaborent leurs critères. Il importe de se rappeler qu'il faut utiliser des listes qui ont été établies par des sources dignes de confiance, bien documentées et soumises à un examen minutieux, par exemple des organisations d'écoétiquetage ou des organismes gouvernementaux. Certaines listes pourraient être moins bien fondées ou manquer d'impartialité en raison de pressions exercées par l'industrie. Il faut aussi prêter attention aux substances chimiques qui ne figurent pas sur des listes de produits interdits, mais qui nécessitent quand même la prise de mesures spéciales de manutention ou d'élimination.

Nous voulons savoir :

77. Lorsque vous établissez l'énoncé des caractéristiques requises pour un produit, vous conformez-vous à des « listes négatives » (listes de produits et substances dont l'utilisation est interdite ou limitée en raison de leur toxicité ou de leur potentiel cancérigène) publiées par des sources dignes de confiance, bien documentées et impartiales telles que des organisations d'écoétiquetage ou des organismes gouvernementaux?

4.1.4 Utilisation de listes préalablement approuvées de produits écologiques

Les listes de produits écologiques sont des outils utiles qui permettent de gagner du temps, de se renseigner sur les produits écologiquement préférables et de satisfaire aux exigences des marchés de type « fournisseur unique ». Une liste bien conçue indiquera clairement quels produits sont écoétiquetés. À mesure que des produits innovateurs font leur apparition sur le marché (et obtiennent la certification), on les envisage de plus en plus à titre de solutions de rechange aux produits classiques moins respectueux de l'environnement. Il est donc souhaitable de réviser et de mettre à jour les listes de produits

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

écologiques au moins une fois par année. À nouveau, il importe de se rappeler qu'il faut utiliser des listes établies par des sources dignes de confiance et indépendantes telles que des organisations de certification ou des organismes gouvernementaux.

Nous voulons savoir :

78. Achetez-vous des produits figurant sur des listes préalablement approuvées de produits écologiques?

79. Dans l'affirmative, ces listes ont-elles été établies par des sources dignes de confiance et impartiales telles que des organisations de certification ou des organismes gouvernementaux?

80. Les produits qui portent des écoétiquettes telles que l'Éco-Logo ou *Green Seal* sont-ils clairement indiqués sur ces listes?

4.1.5 Critères de rendement

a) Respect de normes de rendement reconnues

Parmi les organisations qui établissent des normes de rendement et de sécurité, on compte entre autres l'Office des normes générales du Canada (ONGC), l'Association canadienne de normalisation (CSA International), l'*American National Standards Institute* (ANSI, Institut national de normalisation des États-Unis), l'*American Society for Testing and Materials* (ASTM, Société américaine d'essais et de matériaux), de même que des offices d'établissement de normes militaires. Si un produit ou un service respecte des normes reconnues de rendement et de sécurité, on a la certitude qu'il sera tout aussi efficace et sûr qu'un produit ou service concurrent n'étant pas nécessairement écologiquement préférable.

Nous voulons savoir :

81. Dans les cas où cela s'applique, vous procurez-vous des produits et services qui respectent des normes de rendement indépendantes et reconnues (p. ex., celles de l'Office des normes générales du Canada ou de l'*American Society for Testing and Materials*)?

b) Qualité et utilité comparables

L'idée que des produits écologiquement préférables remplissent leur fonction de façon moins adéquate que les produits classiques de la même catégorie est un mythe. En fait, dans certains cas, un produit écologique peut être encore plus durable qu'un produit classique.

Le saviez-vous?

La société Cargill Dow LLC a adopté une politique axée sur la durabilité dans laquelle elle s'engage à acheter des produits bio-industriels conformes à une norme sur l'agriculture durable établie par l'*Institute for Agriculture and Trade Policy* (Institut pour la politique agricole et commerciale) et à fabriquer ainsi des matières plastiques de qualité supérieure à partir de ressources annuellement renouvelables (tel son produit phare, le polylactide NatureWorks).

<<http://www.cargilldow.com/corporate/home.asp>>

Nous voulons savoir :

82. Les produits écologiquement préférables que vous achetez présentent-ils toujours une qualité et une utilité comparables à celles des produits classiques les plus courants de leur catégorie?

c) Listes de produits agréés

Aux États-Unis, les ministères et organismes fédéraux ne sont pas autorisés à acheter certains produits s'ils ne figurent pas sur une liste de produits agréés; la présence d'un produit sur une liste de ce genre signifie qu'il a subi avec succès certains essais déterminés ou qu'il satisfait à des exigences précises de rendement. On peut obtenir des listes de produits agréés auprès de n'importe lequel des organismes de normalisation mentionnés plus haut.

Nous voulons savoir :

83. Avant d'acheter un produit, consultez-vous des listes de produits agréés, c'est-à-dire des listes de produits publiées par des organismes indépendants de normalisation tels que l'Office des normes générales du Canada ou l'*American Society for Testing and Materials*?

4.1.6 Écoétiquetage

Aujourd'hui, les fabricants font de multiples affirmations sur les caractéristiques écologiques et le rendement de leurs produits. Une écoétiquette reconnue (p. ex., l'Éco-Logo d'Environnement Canada ou *Green Seal* aux États-Unis) peut apporter la crédibilité que procure une vérification par un organisme indépendant et confirmer la véracité des affirmations faites. La certification par un organisme d'écoétiquetage englobe toutes les modalités susmentionnées d'élaboration de critères environnementaux judicieux : caractéristiques écologiques pendant toute la durée du cycle de vie, critères propres au produit, listes négatives, listes de produits écologiques et critères de rendement. En réclamant des produits et services certifiés par une écoétiquette, l'agent d'approvisionnement allège sa charge de travail. En effet, l'écoétiquette réduit considérablement le temps et les efforts qu'il faut consacrer à l'évaluation des affirmations du soumissionnaire sur les caractéristiques écologiques de son produit ou service, car elle confirme que ce produit ou service respecte des normes rigoureuses. Selon toute vraisemblance, les exigences auxquelles le produit ou service a dû satisfaire pour obtenir la certification égaleront ou dépasseront les exigences de l'acheteur. En outre, on peut inclure dans l'énoncé des caractéristiques requises des critères déjà définis par des organismes respectés de certification écologique afin de décrire les exigences avec précision. Les critères établis par ces organismes sont soumis à l'examen d'un groupe représentatif de spécialistes des produits en question et d'experts en environnement. Ils sont équitables, impartiaux et bien fondés. Dans le cas d'une institution publique, l'inclusion de ces critères peut représenter la meilleure solution, car elle pourrait être perçue comme moins restrictive qu'une exigence concernant l'écoétiquetage des produits. On peut consulter directement les organismes de certification pour obtenir leurs critères relatifs à un produit ou à un service précis.

Le saviez-vous?

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

Voici certains des organismes les plus reconnus et respectés de certification écologique en Amérique du Nord :

- Programme Choix environnemental <www.environmentalchoice.com>,
- Green Seal <www.green seal.org>,
- Scientific Certification Systems <www.scs1.com>,
- Energy Star <<http://oeenrcan.gc.ca/energystar>>, <www.energystar.gov>.

Le *Global Ecolabelling Network* (GEN, Réseau mondial d'écoétiquetage) est un regroupement sans but lucratif d'organismes indépendants de certification écologique qui a été fondé en 1994 afin d'améliorer, de promouvoir et de mettre en valeur l'écoétiquetage des produits et services à l'échelle mondiale. <<http://www.gen.gr.jp/index.html>>

Nous voulons savoir :

84. Exigez-vous que des produits et services soient certifiés par un organisme indépendant d'écoétiquetage?
85. Employez-vous, dans vos énoncés des caractéristiques requises, des critères élaborés par des organismes indépendants et respectés de certification écologique?
86. Dans quelle mesure achetez-vous des produits qui respectent les critères environnementaux d'organismes indépendants et reconnus d'écoétiquetage?

4.2 Performance environnementale du fournisseur ou du fabricant

L'évaluation de la performance environnementale globale de l'organisation du fournisseur ou du fabricant permet d'adopter une approche intégrée en matière d'approvisionnement écologique. On peut considérer que tous les sous-entrepreneurs devraient faire preuve du même degré de responsabilité vis-à-vis de l'environnement que le fournisseur principal.

4.2.1 Pratiques de bureau écologiques

On associe souvent les pratiques de bureau écologiques aux programmes de recyclage, à la photocopie recto verso et au remplacement des gobelets jetables par des tasses à café. L'écologisation des pratiques de bureau consiste à examiner les activités quotidiennes dans le milieu de travail et à proposer des solutions de rechange qui permettront d'obtenir le même résultat, mais auront moins de répercussions sur l'environnement. Les pratiques de bureau écologiques sont axées sur les éléments suivants : l'efficacité énergétique, le traitement des déchets (programmes de recyclage et de gestion des déchets dangereux), les pratiques de conservation du papier et des autres articles de papeterie, l'écologisation des réunions, l'écologisation des voyages d'affaires et l'approvisionnement en ligne, pour ne nommer que ceux-là. Vous pouvez demander au fournisseur de prouver qu'il adopte des pratiques de bureau écologiques dans ses installations.

Nous voulons savoir :

87. Combien de vos fournisseurs exploitent-ils leur entreprise selon des méthodes respectueuses de l'environnement (p. ex., en conservant l'énergie et les ressources) et sont en mesure de le prouver?

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

4.2.2 Systèmes de gestion environnementale ou de gestion de la qualité

La mise en place, par un fournisseur, d'un système de gestion environnementale ou de gestion de la qualité montre qu'il a adopté une approche systématique de la gestion de son entreprise et des questions environnementales qui y sont associées. Un système de gestion environnementale est basé sur le respect des dispositions législatives et autres exigences en matière d'environnement, sur la prévention de la pollution et sur un engagement à l'égard de l'amélioration continue. La politique d'approvisionnement écologique de votre organisation peut prescrire que vous devez faire affaire avec des compagnies qui ont mis en place un système de gestion environnementale ou de gestion de la qualité, lequel peut être certifié ou non par une institution reconnue telle que l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Nous voulons savoir :

88. Lors du processus d'évaluation, considérez-vous comme une exigence obligatoire ou comme une caractéristique souhaitable le fait que le soumissionnaire ait mis en place un système de gestion environnementale ou de gestion de la qualité?

- a) Système de gestion environnementale
- b) Système de gestion de la qualité

89. Combien de vos fournisseurs ont mis en place un système de gestion environnementale ou de gestion de la qualité?

4.2.3 Respect des lois sur l'environnement

Vous pouvez demander au fournisseur de prouver que ses activités d'exploitation et ses produits respectent les lois applicables sur l'environnement. Cette preuve peut adopter la forme d'une attestation signée par un directeur ou un cadre supérieur.

Le saviez-vous?

Tous les produits certifiés par le programme Choix environnemental doivent satisfaire à l'exigence générale suivante :

Pour être autorisé à porter l'Éco-Logo, le produit doit être fabriqué et transporté de telle manière que toutes les étapes du processus, y compris l'élimination des déchets engendrés, satisfont aux exigences de toutes les dispositions législatives et réglementaires applicables, y compris, pour les établissements situés au Canada, les dispositions de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

L'Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement (ICDPE) est un organisme sans but lucratif voué à la recherche et à la sensibilisation; il a pour mission de jouer un rôle de chef de file en matière de recherche et d'élaboration de lois et politiques relatives à l'environnement qui protègent l'intérêt public et favorisent la durabilité.

<<http://www.cielap.org>>

Nous voulons savoir :

90. Demandez-vous à vos fournisseurs de prouver que leurs activités d'exploitation et leurs produits respectent toutes les lois applicables sur l'environnement?

5 Processus d'examen et d'approbation des contrats

Il est souhaitable d'inclure une section consacrée à l'environnement dans tous les documents d'approbation, afin que la direction prenne connaissance et puisse procéder à l'examen des répercussions environnementales de chaque mesure d'approvisionnement. De plus en plus, on accorde aux considérations liées à l'environnement la même importance qu'à des questions telles que l'équité en matière d'emploi, la teneur en éléments d'origine nationale et les programmes de marchés réservés aux entreprises autochtones.

Nous voulons savoir :

91. Avez-vous inclus dans la plupart de vos documents d'approbation une section consacrée aux considérations liées à l'environnement?
92. Tenez-vous généralement compte des répercussions environnementales de la mesure d'approvisionnement dans le cadre du processus d'approbation du contrat?

6 Évaluation et sélection

6.1 Critères écologiques

Il est de plus en plus courant que l'on évalue les critères écologiques de concert avec les facteurs du prix, de la qualité et du rendement. La prise en compte non seulement du prix, mais aussi de tous ces facteurs dans le processus de sélection peut être considérée comme l'application d'une méthode d'évaluation basée sur le meilleur rapport qualité-prix. Cette formule sera efficace si l'on attribue suffisamment d'importance aux critères écologiques dans le cadre de l'évaluation et si les soumissionnaires ont conscience de cette importance.

Le saviez-vous?

M^{me} Linda Jellicoe, chef d'équipe d'approvisionnement du Groupe des produits d'imprimerie au bureau régional du Pacifique de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, consent des escomptes pouvant atteindre 10 % du prix évalué si le fournisseur a mis en place certains programmes écologiques. Les fournisseurs qui obtiennent la totalité de l'escompte de 10 % sont signalés comme étant des fournisseurs de produits écologiques dans le réseau d'information sur les offres à commandes principales et nationales. Voici comment le pourcentage d'escompte attribué est calculé :

- certification ISO 14001 (2 %);
- programme de recyclage de produits non durables (2 %);
- certification *Energy Star* ou *PowerSmart* (2 %);
- recyclage des matériaux d'emballage (1 %);
- certification Éco-Logo du programme Choix environnemental (3 %).

Nous voulons savoir :

93. Appliquez-vous des méthodes d'évaluation basées sur le meilleur rapport qualité-prix afin d'intégrer des critères écologiques dans vos décisions d'achat?

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

94. Quelle importance relative accordez-vous aux critères écologiques lorsque vous évaluez les soumissions?

6.2 Calcul du coût complet sur le cycle de vie (justification économique de l'approvisionnement écologique)

Si vous prenez en compte tous les aspects du processus d'approvisionnement, vous pouvez faire en sorte de retirer des avantages optimaux sur le plan de l'environnement tout en obtenant la valeur économique la plus élevée grâce à l'achat de produits écologiques. Plus précisément, les aspects dont il faut tenir compte comprennent les répercussions du produit sur l'ensemble de son cycle de vie, les effets environnementaux du processus d'approvisionnement et le coût du produit sur l'ensemble de son cycle de vie. Ce dernier coût englobe non seulement les frais d'acquisition, mais aussi les frais liés à l'utilisation du produit et à son élimination en fin de vie utile.

On peut demander aux fournisseurs d'indiquer le coût complet du produit sur le cycle de vie, en sus des renseignements sur le prix, la qualité, la disponibilité et les caractéristiques écologiques, afin de pouvoir prendre la décision la plus éclairée. L'adoption d'une approche basée sur le coût complet peut fort bien amener l'acheteur à conclure que payer moins cher aujourd'hui finit souvent par coûter plus cher à long terme.

Nous voulons savoir :

95. Tenez-vous généralement compte du coût d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie lorsque vous en évaluez le prix d'achat?

6.2.1 Acquisition : coût initial, livraison, installation

Le coût d'acquisition peut comprendre, en sus du prix d'achat, des frais de livraison et d'installation susceptibles de varier considérablement d'un fournisseur à l'autre. Souvent, le prix initial d'un produit écologique est plus élevé, mais ce supplément est compensé par des frais connexes plus bas. Les frais d'expédition devraient être moindres si le fournisseur se trouve à proximité du point de livraison, ce qui est également l'option écologiquement préférable en raison de la plus faible consommation de ressources, et l'installation d'un produit écologique pourrait être plus simple et donc plus économique.

Nous voulons savoir :

96. Procédez-vous généralement à une ventilation du coût total d'un produit en fonction du prix initial, des frais de livraison et des frais d'installation?

6.2.2 Utilisation : entretien, fournitures consommables

Les frais d'exploitation peuvent varier grandement d'un produit à l'autre, particulièrement dans le cas des produits qui consomment de l'énergie ou qui nécessitent des fournitures consommables pour pouvoir fournir le service requis. Il faut calculer le coût de ces éléments additionnels sur toute la durée de la vie utile du produit afin de pouvoir comparer adéquatement le rapport qualité-prix des produits offerts par des soumissionnaires concurrents.

Nous voulons savoir :

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

97. Tenez-vous généralement compte, dans votre évaluation, des frais liés à l'utilisation et à l'entretien du produit?

6.2.3 Élimination

Le coût de l'élimination peut également varier d'un produit à l'autre. Certains fournisseurs ont mis en place des programmes de reprise qui éliminent ce coût. D'autres fournisseurs versent un montant aux clients lors de la reprise du produit en raison des bénéfices qu'ils peuvent retirer de la réutilisation ou du recyclage de celui-ci. Il ne faut pas oublier qu'un fournisseur offrant un produit qui sera ultérieurement mis au rebut assume des coûts d'élimination plus élevés et peut tenter de transférer ces coûts à ses clients. Des solutions telles que le recyclage, le réemploi ou la remise à neuf sont souvent plus économiques et plus respectueuses de l'environnement.

Le saviez-vous?

Aux États-Unis, le *Tellus Institute* a élaboré et mis en application une nouvelle formule de « contrats de gestion des ressources »; il s'agit de contrats de gestion des déchets solides selon lesquels les producteurs des déchets et les entrepreneurs chargés de l'élimination partagent les avantages financiers engendrés par les mesures de réduction telles que la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et le compostage. Cette nouvelle formule transforme la nature des services actuels d'élimination des déchets solides en favorisant la réduction des déchets et le recyclage. <http://www.tellus.org/b&s/SCM_rm.html>

Nous voulons savoir :

98. Tenez-vous généralement compte de la différence entre le coût du recyclage, du réemploi ou de la remise à neuf du produit et le coût de sa mise au rebut?

7 Négociation du contrat

La période de négociation offre une excellente occasion de mettre l'accent sur les considérations liées à l'environnement et de souligner qu'elles représentent un élément important du contrat. Les soumissionnaires doivent comprendre que cela constitue une priorité pour votre organisation. Si les organisations réclament et exigent des produits écologiquement préférables fabriqués selon des méthodes plus respectueuses de l'environnement, l'industrie n'aura d'autre choix que d'en fabriquer. Certains ministères fédéraux renégocient même des contrats en vigueur afin d'y inclure des critères écologiques.

Nous voulons savoir :

99. Vous arrive-t-il d'aborder les considérations relatives à l'environnement pendant la période de négociation d'un contrat?

8 Administration des contrats

À titre d'autorité contractante, l'agent d'approvisionnement devrait recevoir régulièrement une rétroaction de ses clients pour s'assurer que le fournisseur respecte les clauses du

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

contrat. La rétroaction permet aussi de savoir si les critères écologiques entrent en conflit avec d'autres stipulations. Si un problème survient, le fait d'en déterminer les causes et d'apporter les correctifs voulus dans les contrats ultérieurs est une manière proactive de favoriser l'approvisionnement écologique. En outre, à ce stade, on doit prêter attention au devenir du produit lorsqu'il cessera d'être utilisé. Le produit devrait être utilisé jusqu'à la fin de sa vie utile, après quoi l'autorité contractante peut prendre les dispositions voulues pour qu'il soit réaffecté, réutilisé, revendu ou donné. Voir à ce sujet la section sur l'élimination, plus haut.

Nous voulons savoir :

100. Faites-vous consciemment l'effort de demander régulièrement une rétroaction à vos clients pour vérifier si les fournisseurs respectent les stipulations des contrats?

101. La réaffectation, le réemploi, la revente ou le don d'un produit après la fin de sa vie utile représentent-ils une pratique courante dans votre organisation?

9 Étape post-contractuelle

Lors de votre évaluation du rendement global du fournisseur et de l'ensemble de l'activité d'approvisionnement, vous pouvez envisager de tenir compte des critères écologiques. Vous pouvez examiner si les caractéristiques environnementales stipulées dans le contrat étaient appropriées et justifiées et si elles ont été respectées. En outre, vous pouvez déterminer si vous avez appliqué la stratégie appropriée, y compris sous l'angle de la méthode d'approvisionnement, pour atteindre vos objectifs d'écologisation.

Nous voulons savoir :

102. Conservez-vous tous les renseignements relatifs à vos activités d'approvisionnement écologique, de telle sorte que les autres agents d'approvisionnement puissent les consulter lorsqu'ils s'occupent du même genre de produit (conservation de documents écrits, base de données)?

10 Situation globale

Dans un monde idéal, tous les agents d'approvisionnement incluraient toutes les considérations liées à l'environnement décrites dans le présent guide, ainsi que de nombreuses autres, dans chaque mesure d'approvisionnement concernant chaque type de produit. Cela dit, intégrer ne serait-ce que quelques critères écologiques à vos pratiques représente déjà une réalisation notable.

Nous voulons savoir :

103. Vous pouvez vous attribuer jusqu'à 100 points de prime pour les activités ou initiatives d'approvisionnement écologique de votre institution qui ne figurent pas sur la liste de vérification. Voici certains éléments à envisager à cette fin :

- les catégories de produits sur lesquelles votre organisation met l'accent;
- les outils mis au point et appliqués, par exemple les clauses types dans les contrats et les demandes de propositions, les méthodes d'évaluation, le recours à des organismes de certification écologique;
- les caractéristiques écologiques des produits sur lesquelles votre organisation met l'accent;

Éco-Éval du PAEAN — Guide des meilleures pratiques

- les politiques et pratiques de bureau écologiques mises en place;
- les liens vers votre site Web à l'intention de ceux qui veulent obtenir davantage d'information;
- tout autre renseignement pertinent sur vos initiatives.

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

Renseignements sur le répondant et déclaration

I) Nom et adresse de l'organisation :

II) Personne(s) remplissant la liste de vérification : (indiquer le principal responsable et au moins une ou deux autres personnes ayant contribué à la tâche)

(1) Nom :

Titre ou poste :

N° de téléphone :

Courriel :

(2) Nom :

Titre ou poste :

N° de téléphone :

Courriel :

(3) Nom :

Titre ou poste :

N° de téléphone :

Courriel :

III) Combien y a-t-il d'employés dans votre organisation?

IV) Combien d'employés y a-t-il dans votre service d'approvisionnement?

V) Quelle est la valeur monétaire de vos approvisionnements totaux?

VI) Votre organisation est-elle centralisée ou décentralisée?

Déclaration : À ma connaissance, toutes les réponses et toutes les informations fournies dans la présente liste de vérification Éco-Éval sont vraies et exactes.

Signature

Signature

Signature

Date

Partie A. Infrastructure

1. Politiques

1.1 Politique environnementale de l'organisation

1. Votre organisation a-t-elle adopté une politique environnementale officielle (énoncée par écrit) ou une série de directives ou de principes écologiques selon lesquels elle s'engage à mener des activités respectueuses de l'environnement?

Officielle et complète (10 points) Officielle (7 points) Lignes directrices officielles (3 points) Non (0 point) S/O

2. Ces textes officiels font-ils expressément référence à des mesures telles que la réduction de la consommation de ressources, le réemploi et le recyclage?

Oui, mesures indiquées et bien définies (5 points) Oui, certaines mesures indiquées, mais pas toutes bien définies (3 points)
Non (0 point) S/O

1.2 Politique d'approvisionnement écologique

3. Votre organisation a-t-elle adopté une politique officielle (énoncée par écrit) régissant l'acquisition de produits et services respectueux de l'environnement?

Officielle et complète (10 points) Officielle (7 points) Lignes directrices officielles (3 points) Non (0 point) S/O

4. Cette politique contient-elle des éléments précisément définis tels qu'un énoncé de principes, des objectifs quantifiables ou des lignes directrices? (Voir le guide pour d'autres exemples.)

Totalement (10 points) En partie (5 points) Non (0 point) S/O

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

5. Les raisons pour lesquelles les décisions d'achat de votre organisation tiennent compte de considérations relatives à l'environnement sont-elles communiquées et expliquées?

Totalement (10 points) En partie (5 points) Non (0 point) S/O

6. Les objectifs fixés en matière d'approvisionnement écologique sont-ils quantifiables?

Oui (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

7. Les objectifs s'accompagnent-ils d'échéances précises et d'un plan d'action permettant de les atteindre?

Oui (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

1.3 Systèmes de gestion environnementale et de gestion de la qualité

8. Votre organisation a-t-elle mis en place un système de gestion environnementale ou un système de gestion de la qualité?

Oui, les deux (10 points) Oui, système de gestion environnementale (8 points)
Oui, système de gestion de la qualité (4 points) Non (0 point) S/O

9. Votre organisation a-t-elle adopté des méthodes visant à intégrer les considérations relatives à l'environnement dans les pratiques d'approvisionnement?

Oui (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

1.4 Ressources humaines

1.4.1 Leadership et bonne intendance de l'environnement

10. Les politiques et pratiques d'approvisionnement écologique de l'organisation sont-elles appuyées et préconisées par les membres de la haute direction?

Totalement (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

11. Votre organisation participe-t-elle activement, à l'échelon national et international, à des comités ou à des projets dans le domaine de l'approvisionnement écologique?

Intensivement (5 points) Dans une certaine mesure (3 points) Non (0 point) S/O

1.4.2 Délégation des responsabilités

12. Votre organisation a-t-elle désigné un ou plusieurs employés chargés de gérer vos activités d'approvisionnement écologique?

Oui, deux employés ou plus (5 points) Un employé à temps plein (3 points) Un employé à temps partiel (2 points)
Non (0 point) S/O

13. Dans l'affirmative, les responsables de l'approvisionnement écologique :

a) sont-ils exemptés d'autres fonctions susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts?

Oui (2 points) En partie (1 point) Non (0 point) S/O

b) ont-ils reçu une formation suffisante et possèdent-ils les compétences nécessaires pour exercer cette fonction?

Oui (2 points) En partie (1 point) Non (0 point) S/O

c) sont-ils authentiquement gagnés à la cause de l'écologisation des achats?

Oui (2 points) En partie (1 point) Non (0 point) S/O

d) ont-ils les pouvoirs nécessaires pour apporter des changements?

Oui (2 points) En partie (1 point) Non (0 point) S/O

14. Votre organisation a-t-elle constitué un comité multipartite (une « équipe d'écologisation ») qui se réunit régulièrement en vue d'élaborer et de mettre en œuvre les activités d'approvisionnement écologique prescrites dans la politique?

Oui, il se réunit régulièrement et fréquemment (15 points) Oui, il se réunit régulièrement (10 points)
Oui, il se réunit occasionnellement (5 points) Non (0 point) S/O

15. Dans l'affirmative, des membres de la haute direction siègent-ils à ce comité?

Oui, deux ou plus (2 points) Oui, un (1 point) Non (0 point) S/O

1.4.3 Formation

16. Votre organisation offre-t-elle une formation ou des ateliers en approvisionnement écologique? Dans l'affirmative, quelle est la durée de la formation? Choisir la réponse qui se rapproche le plus de votre réalité.

Oui, de façon permanente et régulière (13 points) Oui, une semaine (10 points) Oui, un jour (5 points)
Oui, une heure (2 points) Aucune formation (0 point) S/O

17. Dans l'affirmative, qui reçoit la formation en approvisionnement écologique?

a) Cadres supérieurs La plupart (2 points) Quelques-uns (1 point) Aucun (0 point) S/O
b) Responsables principaux des achats La plupart (2 points) Quelques-uns (1 point) Aucun (0 point) S/O

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

c)	Tous les agents d'approvisionnement	La plupart (2 points)	Quelques-uns (1 point)	Aucun (0 point)	S/O
d)	Responsables de l'élaboration des politiques	La plupart (2 points)	Quelques-uns (1 point)	Aucun (0 point)	S/O
e)	Fournisseurs	La plupart (2 points)	Quelques-uns (1 point)	Aucun (0 point)	S/O
f)	Clients	La plupart (2 points)	Quelques-uns (1 point)	Aucun (0 point)	S/O

1.4.4 Récompenses et incitations

18. Votre organisation prend-elle des mesures incitatives pour motiver les agents d'approvisionnement à acheter des produits et services écologiquement préférables?

Oui, souvent (10 points) Oui, parfois (5 points) Non (0 point) S/O

1.5 Programme de mise en oeuvre

1.5.1 Adaptation du processus

19. Votre organisation a-t-elle modifié tous les formulaires, stipulations, contrats types, documents d'approbation, politiques et méthodes et autres manuels afin d'y intégrer des considérations relatives à l'environnement?

Oui, tous les documents (20 points) Oui, la plupart (15 points) Oui, certains (8 points) Non (0 point) S/O

1.5.2 Plan de communications

20. Votre organisation a-t-elle recours à des outils de communication tels que des dépliants, affiches, séances d'information, bulletins ou courriers électroniques sur les pratiques d'approvisionnement écologique afin de cibler chacun des groupes suivants?

a)	Agents d'approvisionnement	Régulièrement (5 points)	Parfois (3 points)	Jamais (0 point)	S/O
b)	Fournisseurs	Régulièrement (5 points)	Parfois (3 points)	Jamais (0 point)	S/O
c)	Clients	Régulièrement (5 points)	Parfois (3 points)	Jamais (0 point)	S/O

21. Votre organisation diffuse-t-elle régulièrement de l'information sur les réalisations du programme d'approvisionnement écologique auprès des groupes suivants?

a)	Agents d'approvisionnement	Régulièrement (4 points)	Parfois (2 points)	Jamais (0 point)	S/O
b)	Cadres supérieurs	Régulièrement (2 points)	Parfois (1 point)	Jamais (0 point)	S/O
c)	Fournisseurs	Régulièrement (2 points)	Parfois (1 point)	Jamais (0 point)	S/O
d)	Clients	Régulièrement (2 points)	Parfois (1 point)	Jamais (0 point)	S/O

1.5.3 Rétroaction, évaluation et présentation de rapports

a) Surveillance et ciblage

22. Existe-t-il des mesures quantifiables qui permettent d'évaluer le rendement actuel de votre organisation en matière d'approvisionnement écologique?

Oui (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

23. A-t-on mis en place un procédé précis en vue d'incorporer des améliorations dans le programme d'approvisionnement écologique?

Oui (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

24. À quelle fréquence procédez-vous à l'examen, à l'évaluation et à l'amélioration de vos pratiques d'approvisionnement écologique?

En continu (5 points) Tous les mois (4 points) Tous les trimestres (3 points) Tous les ans (2 points) Jamais (0 point) S/O

b) Présentation de rapports sur les réalisations

25. Avez-vous adopté une méthode permettant d'évaluer chacun des paramètres quantifiables suivants?

a)	Transactions totales	Oui (2 points)	En partie (1 point)	Non (0 point)	S/O
b)	Dépenses d'acquisition de produits et services écologiques	Oui (2 points)	En partie (1 point)	Non (0 point)	S/O
c)	Économies réalisées grâce à l'approvisionnement écologique	Oui (2 points)	En partie (1 point)	Non (0 point)	S/O
d)	Avantages pour l'environnement	Oui (2 points)	En partie (1 point)	Non (0 point)	S/O
e)	Autres paramètres applicables	Oui (2 points)	En partie (1 point)	Non (0 point)	S/O

2. Pratiques de bureau écologiques

26. Votre bureau a-t-il appliqué des méthodes en vue d'écologiser ses activités quotidiennes (p. ex., remplacement des gobelets de Styrofoam par des tasses à café)?

Oui (10 points) En partie (5 points) Non (0 point) S/O

27. Le service de gestion de votre immeuble se montre-t-il soucieux de l'environnement en prêtant attention à des éléments tels que, par exemple, la mise en place d'un programme de recyclage et la réduction de la consommation de ressources?

Beaucoup (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

2.1 Efficacité énergétique

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

28. Votre organisation a-t-elle réduit sa consommation globale d'électricité au cours des quelques dernières années?
Beaucoup (3 points) En partie (2 points) Non (0 point) S/O

29. Votre organisation a-t-elle recours à une source d'énergie renouvelable pour compléter son approvisionnement en électricité produite par des sources traditionnelles?
Oui (2 points) Non (0 point) S/O

30. Tout l'équipement de bureau est-il certifié par le programme *Energy Star* (ou l'équivalent)?
Oui, tous les appareils (3 points) Oui, la plupart (2 points) Quelques-uns (1 point) Non (0 point) S/O

31. Votre organisation applique-t-elle de nombreuses méthodes de conservation de l'énergie dans les locaux à bureaux (p. ex., utilisation de lampes fluorescentes)?
Beaucoup (7 points) Quelques-unes (5 points) Aucune (0 point) S/O

2.2 Traitement des déchets

2.2.1 Programme de recyclage

32. Votre organisation a-t-elle mis en place un programme de recyclage?
Oui, pour plusieurs types de matières (3 points) Oui, pour certains types de matières (2 points) Non (0 point) S/O

33. Votre organisation évite-t-elle de mettre au rebut des articles d'ameublement, du tapis et de l'équipement de bureau (p. ex., en les donnant ou en les revendant)?
Oui, toujours (2 points) Parfois (1 point) Non (0 point) S/O

2.2.2 Déchets dangereux

34. Les déchets dangereux (produits chimiques périmés, résidus de peinture et de produits de nettoyage, lampes fluorescentes et autres dispositifs contenant du mercure, piles usagées) sont-ils traités d'une façon respectueuse de l'environnement dans votre organisation?
Oui, toujours (2 points) Parfois (1 point) Non (0 point) S/O

35. Votre organisation a-t-elle remplacé des substances dangereuses par des produits certifiés écologiques ou d'autres produits non dangereux (p. ex., détergents, autres produits de nettoyage, pesticides, engrais)?
Oui, toutes (3 points) Oui, quelques-unes (2 points) Non (0 point) S/O

2.3 Pratiques de conservation du papier et des autres articles de papeterie

36. Vos employés ont-ils adopté des pratiques de conservation du papier (p. ex., réutilisation du papier de rebut, choix de la copie ou de l'impression recto verso comme paramètre par défaut pour les photocopieurs et imprimantes)?
Oui, plusieurs (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

37. Exigez-vous de vos entrepreneurs qu'ils présentent leurs soumissions sur du papier imprimé recto verso?
Oui, toujours (5 points) Parfois (3 points) Non (0 point) S/O

38. Quelle proportion des fournitures de bureau utilisées dans vos services contient-elle des matériaux recyclés?
Toutes les fournitures (5 points) La plupart (3 points) Certaines (2 points) Aucune (0 point) S/O

2.4 Écologisation des réunions

39. Lorsque vous organisez une réunion, intégrez-vous des considérations liées à l'approvisionnement écologique dans votre processus de planification?
Intensivement (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

2.5 Écologisation des voyages d'affaires

40. Les employés de votre organisation réduisent-ils leurs voyages d'affaires au minimum et ont-ils recours à des solutions de rechange telles que les téléconférences lorsque les circonstances le permettent?
Oui, très souvent (3 points) Assez souvent (2 points) Non (0 point) S/O

41. Quand il faut que les employés de votre organisation fassent des voyages d'affaires, les hôtels dans lesquels ils logent sont-ils certifiés selon des critères écologiques reconnus dans le cadre de programmes tels que Feuille verte ou *Green Seal*?
Oui, toujours (2 points) Parfois (1 point) Non (0 point) S/O

2.6 Approvisionnement en ligne

42. Votre organisation accomplit-elle, dans la mesure du possible, ses activités d'approvisionnement par voie électronique (p. ex., création et utilisation d'un système d'approvisionnement en ligne ou d'un site Web, recours à la diffusion par courrier électronique pour les demandes de propositions et les contrats)?
Oui (5 points) En partie (3 points) Non (0 point) S/O

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

43. La formule de l'approvisionnement en ligne est-elle largement adoptée par les groupes suivants?
- | | | | | |
|----------------------------|------------------------|----------------------|---------------|-----|
| Agents d'approvisionnement | Entièrement (3 points) | En partie (2 points) | Non (0 point) | S/O |
| Fournisseurs | Entièrement (2 points) | En partie (1 point) | Non (0 point) | S/O |
44. Le système d'approvisionnement en ligne est-il doté de mécanismes de suivi?
- | | | | |
|------------------------|---------------------|---------------|-----|
| Entièrement (2 points) | En partie (1 point) | Non (0 point) | S/O |
|------------------------|---------------------|---------------|-----|
45. Exigez-vous de vos fournisseurs qu'ils présentent leurs soumissions par voie électronique?
- | | | | | |
|--------------------------|------------------------------|-----------------------------|---------------|-----|
| Oui, toujours (3 points) | Oui, très souvent (2 points) | Dans certains cas (1 point) | Non (0 point) | S/O |
|--------------------------|------------------------------|-----------------------------|---------------|-----|
46. Diffusez-vous de l'information auprès des fournisseurs pour les mettre au courant de votre désir d'effectuer les achats par voie électronique?
- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|---------------|-----|
| Régulièrement (5 points) | Assez souvent (3 points) | Non (0 point) | S/O |
|--------------------------|--------------------------|---------------|-----|

Partie B. Processus d'approvisionnement

3 Planification des acquisitions

3.1 Définition des besoins

3.1.1 Nécessité de l'achat

47. Votre processus d'approvisionnement débute-t-il par une évaluation officielle visant à déterminer si l'achat est nécessaire?

Toujours (15 points)	Quelquefois (10 points)	Jamais (0 point)	S/O
----------------------	-------------------------	------------------	-----

48. Vos agents d'approvisionnement discutent-ils régulièrement avec leurs clients de la nécessité des achats et des solutions de rechange possibles?

Régulièrement (10 points)	Quelquefois (5 points)	Jamais (0 point)	S/O
---------------------------	------------------------	------------------	-----

49. Avez-vous comme pratique habituelle de réduire le besoin, l'utilisation des produits et l'ampleur des achats?

Régulièrement (10 points)	Quelquefois (5 points)	Jamais (0 point)	S/O
---------------------------	------------------------	------------------	-----

3.1.2 Solutions de rechange

50. À quelle fréquence vous procurez-vous des produits en ayant recours à des solutions de rechange telles que la location à court terme ou le partage?

Régulièrement (10 points)	Quelquefois (5 points)	Jamais (0 point)	S/O
---------------------------	------------------------	------------------	-----

51. Dans les cas où cela s'applique, dans quelle mesure achetez-vous des produits réutilisables, à remplissages multiples et recyclés?

La plupart des produits (10 points)	Quelques-uns (5 points)	Aucun (0 point)	S/O
-------------------------------------	-------------------------	-----------------	-----

3.2 Stratégie d'approvisionnement

52. Avant d'entreprendre une nouvelle activité d'approvisionnement, recherchez-vous régulièrement des marchés déjà conclus par d'autres organisations concernant des produits analogues?

Régulièrement (5 points)	Quelquefois (3 points)	Jamais (0 point)	S/O
--------------------------	------------------------	------------------	-----

53. Vous arrive-t-il d'appliquer un traitement accéléré aux activités d'approvisionnement écologique ou d'accorder la priorité à celles-ci?

Oui, souvent (10 points)	Oui, quelquefois (5 points)	Non (0 point)	S/O
--------------------------	-----------------------------	---------------	-----

54. Avez-vous institué un processus ou conclu une entente avec vos fournisseurs pour favoriser la collaboration en vue de l'obtention de produits écologiquement préférables?

Oui (10 points)	En partie (5 points)	Non (0 point)	S/O
-----------------	----------------------	---------------	-----

4 Détermination des sources d'approvisionnement et appels d'offres

4.1 Énoncés des caractéristiques requises pour les produits et services

55. Incluez-vous des clauses types dans toutes les demandes de propositions et tous les appels d'offres afin d'indiquer votre désir d'acheter des produits et services écologiquement préférables?

Oui, toujours (20 points)	La plupart du temps (15 points)	Quelquefois (10 points)	Non (0 point)	S/O
---------------------------	---------------------------------	-------------------------	---------------	-----

56. Dans quelle mesure vos fournisseurs collaborent-ils avec vous pour vous procurer des produits écologiquement préférables?

Dans une très large mesure (20 points)	Dans une large mesure (15 points)	Dans une certaine mesure (10 points)
Pas de collaboration (0 point)	S/O	

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

4.1.1 Caractéristiques écologiques

57. Accordez-vous de l'attention à certaines caractéristiques écologiques telles que la recyclabilité ou la faible consommation de ressources dans le cadre d'une activité d'approvisionnement?

Régulièrement (10 points) Quelquefois (5 points) Jamais (0 point) S/O

a) Extraction de matières premières et matières et matières réutilisées

58. Dans quelle mesure prenez-vous en considération, dans vos décisions d'achat, la région d'origine des matières premières dans l'espoir d'éviter une surexploitation de zones écologiquement vulnérables?

Toujours (2 points) Quelquefois (1 point) Pas du tout (0 point) S/O

59. Dans les cas où cela s'applique, dans quelle mesure achetez-vous des produits qui contiennent un certain pourcentage de matières recyclées après consommation achetez-vous?

Toujours (3 points) Quelquefois (2 points) Jamais (0 point) S/O

60. Achetez-vous régulièrement des produits et des matériaux usagés, remanufacturés ou remis à neuf?

Régulièrement (2 points) Quelquefois (1 point) Jamais (0 point) S/O

61. Dans les cas où cela s'applique, dans quelle mesure achetez-vous des produits conçus pour réduire au minimum les déchets engendrés?

La plupart du temps (2 points) Dans certains cas (1 point) Jamais (0 point) S/O

62. Dans quelle mesure achetez-vous des produits dont vous savez qu'ils sont peu toxiques?

Toujours (2 points) Quelquefois (1 point) Jamais (0 point) S/O

63. Précisez-vous, dans vos demandes de propositions, que le fournisseur de services doit utiliser des produits écologiquement préférables et appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement (p. ex., traitement adéquat des déchets)?

Régulièrement (2 points) Quelquefois (1 point) Jamais (0 point) S/O

64. Combien de marchés de services attribués par votre organisation sont considérés comme écologiquement préférables?

La plupart (2 points) Quelques-uns (1 point) Aucun (0 point) S/O

b) Méthodes de fabrication

65. Demandez-vous aux soumissionnaires de prouver que les procédés de fabrication à l'origine de leurs produits et services consomment peu de ressources (énergie, eau, matières premières)?

Régulièrement (5 points) Parfois (3 points) Jamais (0 point) S/O

66. Dans quelle mesure achetez-vous produits économes en ressources?

La plupart du temps (10 points) Dans plusieurs cas (8 points) Dans quelques cas (5 points) Jamais (0 point) S/O

c) Emballage

67. Dans les cas où cela s'applique, imposez-vous des exigences liées à l'écologisation des emballages dans le cadre de vos activités d'approvisionnement (p. ex., achat de produits en vrac ou sous forme de concentré)?

Oui, pour toutes les catégories de produits (5 points) Pour la plupart (4 points) Pour certaines (2 points)
Pour aucune (0 point) S/O

68. À quelle fréquence achetez-vous des produits auxquels on a appliqué des mesures de réduction des matériaux d'emballage?

Régulièrement (10 points) Parfois (5 points) Jamais (0 point) S/O

d) Livraison

69. Lorsque c'est réalisable, accordez-vous la préférence aux produits qui sont fabriqués à proximité du point de livraison?

Régulièrement (5 points) Parfois (3 points) Jamais (0 point) S/O

70. Exigez-vous le recours à des modes de transport écologiquement préférables (p. ex. expédition par train plutôt que par avion, utilisation de camions alimentés au propane plutôt qu'au carburant diesel, véhicules transportant des chargements complets plutôt que partiels)?

Régulièrement (10 points) Parfois (5 points) Jamais (0 point) S/O

e) Utilisation et entretien

71. Incluez-vous, dans vos énoncés des caractéristiques requises, des mesures qui permettent d'allonger la durée de vie utile des produits (p. ex., réutilisation, remplissage, recharge, remise à neuf des produits)?

Régulièrement (5 points) Parfois (3 points) Jamais (0 point) S/O

72. Dans quelle mesure achetez-vous des produits dont il est possible d'allonger la durée de vie utile?

La plupart du temps (10 points) Dans plusieurs cas (8 points) Dans quelques cas (5 points) Jamais (0 point) S/O

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

f) Élimination

73. Achetez-vous des produits dont la conception facilite le démontage en vue du traitement, du recyclage et de la gestion des déchets?
Régulièrement (5 points) Parfois (3 points) Jamais (0 point) S/O
74. Imposez-vous à vos fournisseurs des exigences relatives à la reprise des produits à la fin de leur vie utile?
Régulièrement (5 points) Parfois (3 points) Jamais (0 point) S/O
75. S'il est impossible de retourner des produits aux fournisseurs, avez-vous l'habitude de les revendre ou de les donner?
Régulièrement (5 points) Parfois (3 points) Jamais (0 point) S/O

4.1.2 Critères écologiques propres à certains produits

76. Votre organisation applique-t-elle des critères écologiques propres à chaque catégorie de produits?
Oui, pour toutes les catégories de produits (50 points) Pour la plupart (40 points) Pour certaines (25 points)
Pour aucune (0 point) S/O

4.1.3 Listes négatives

77. Lorsque vous établissez l'énoncé des caractéristiques requises pour un produit, vous conformez-vous à des « listes négatives » (listes de produits et de substances dont l'utilisation est interdite ou limitée en raison de leur toxicité ou de leur potentiel cancérigène) publiées par des sources dignes de confiance, bien documentées et impartiales telles que des organisations d'écoétiquetage ou des organismes gouvernementaux?
Oui, toujours (15 points) Oui, souvent (10 points) Oui, parfois (5 points) Non (0 point) S/O

4.1.4 Utilisation de listes préalablement approuvées de produits écologiques

78. Achetez-vous des produits figurant sur des listes préalablement approuvées de produits écologiques?
Régulièrement (15 points) Parfois (10 points) Jamais (0 point) S/O
79. Dans l'affirmative, ces listes ont-elles été établies par des sources dignes de confiance et impartiales telles que des organisations de certification ou des organismes gouvernementaux?
Oui, toujours (15 points) Oui, quelquefois (8 points) Non (0 point) S/O
80. Les produits portant des écoétiquettes telles que l'Éco-Logo ou *Green Seal* sont-ils clairement indiqués sur vos listes?
Oui (10 points) Dans certains cas (5 points) Non (0 point) S/O

4.1.5 Critères de rendement

a) Respect de normes de rendement reconnues

81. Dans les cas où cela s'applique, vous procurez-vous des produits et services qui respectent des normes de rendement indépendantes et reconnues (p. ex., celles de l'Office des normes générales du Canada ou de l'*American Society for Testing and Materials*)?
Toujours (15 points) Parfois (10 points) Jamais (0 point) S/O

b) Qualité et utilité comparables

82. Les produits écologiquement préférables que vous achetez présentent-ils toujours une qualité et utilité comparables à celles des produits classiques les plus courants de leur catégorie?
Toujours (10 points) Parfois (5 points) Jamais ou je ne sais pas (0 point) S/O

c) Listes de produits agréés

83. Avant d'acheter un produit, consultez-vous des listes de produits agréés, c'est-à-dire des listes de produits publiées par des organismes indépendants de normalisation tels que l'Office des normes générales du Canada ou l'*American Society for Testing and Materials*?
Régulièrement (15 points) Parfois (10 points) Jamais (0 point) S/O

4.1.6 Écoétiquetage

84. Exigez-vous que des produits et services soient certifiés par un organisme indépendant d'écoétiquetage?
Régulièrement (15 points) Parfois (10 points) Jamais (0 point) S/O
85. Employez-vous, dans vos énoncés des caractéristiques requises, des critères élaborés par des organismes indépendants et respectés de certification écologique?
Régulièrement (20 points) Parfois (10 points) Jamais (0 point) S/O
86. Dans quelle mesure achetez-vous des produits qui respectent les critères environnementaux d'organismes indépendants et reconnus d'écoétiquetage?
La plupart du temps (25 points) Dans plusieurs cas (20 points) Dans quelques cas (10 points) Jamais (0 point) S/O

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

4.2 Performance environnementale du fournisseur ou du fabricant

4.2.1 Pratiques de bureau écologiques

87. Combien de vos fournisseurs exploitent-ils leurs entreprises selon des méthodes respectueuses de l'environnement (p. ex., en conservant l'énergie et les ressources) et sont en mesure de le prouver?

La plupart (15 points) Plusieurs (10 points) Quelques-uns (5 points) Aucun (0 point) S/O

4.2.2 Systèmes de gestion environnementale ou de gestion de la qualité

88. Lors du processus d'évaluation, considérez-vous comme une exigence obligatoire ou comme une caractéristique souhaitable le fait que le soumissionnaire ait mis en place un système de gestion environnementale ou de gestion de la qualité?

Système de gestion environnementale Régulièrement (7 points) Parfois (5 points) Jamais (0 point) S/O
Système de gestion de la qualité Régulièrement (3 points) Parfois (2 points) Jamais (0 point) S/O

89. Combien de vos fournisseurs ont mis en place un système de gestion environnementale ou de gestion de la qualité?

La plupart (10 points) Plusieurs (8 points) Quelques-uns (5 points) Aucun (0 point) S/O

4.2.3 Respect des lois sur l'environnement

90. Demandez-vous à vos fournisseurs de prouver que leurs activités d'exploitation et leurs produits respectent toutes les lois applicables sur l'environnement?

Oui, à tous les fournisseurs (20 points) Oui, à la plupart (15 points) Oui, à quelques-uns (10 points) Non (0 point) S/O

5 Processus d'examen et d'approbation des contrats

91. Avez-vous inclus dans la plupart de vos documents d'approbation une section consacrée aux considérations liées à l'environnement?

Oui, dans tous les documents (10 points) Oui, dans la plupart (8 points) Oui, dans certains (5 points) Non (0 point) S/O

92. Tenez-vous généralement compte des répercussions environnementales de la mesure d'approvisionnement dans le cadre du processus d'approbation du contrat?

Régulièrement (10 points) Parfois (5 points) Jamais (0 point) S/O

6 Évaluation et sélection

6.1 Critères écologiques

93. Appliquez-vous des méthodes d'évaluation basées sur le meilleur rapport qualité-prix en vue d'intégrer des critères écologiques dans vos décisions d'achat?

Oui, toujours (20 points) Oui, la plupart du temps (15 points) Oui, dans certains cas (10 points) Non (0 point) S/O

94. Quelle importance relative accordez-vous aux critères écologiques lorsque vous évaluez les soumissions?

Considérable (20 points) Grande (15 points) Faible (10 points) Aucune (0 point) S/O

6.2 Calcul du coût complet sur le cycle de vie

95. Tenez-vous généralement compte du coût d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie lorsque vous en évaluez le prix d'achat?

Oui, toujours (20 points) Oui, la plupart du temps (15 points) Oui, dans certains cas (10 points) Non (0 point) S/O

6.2.1 Acquisition : coût initial, livraison, installation

96. Procédez-vous généralement à une ventilation du coût total d'un produit en fonction du prix initial, des frais de livraison et des frais d'installation?

Régulièrement (20 points) Parfois (10 points) Jamais (0 point) S/O

6.2.2 Utilisation : entretien, fournitures consommables

97. Tenez-vous généralement compte, dans votre évaluation, des frais liés à l'utilisation et à l'entretien du produit?

Régulièrement (20 points) Parfois (10 points) Jamais (0 point) S/O

6.2.3 Élimination

98. Tenez-vous généralement compte de la différence entre le coût du recyclage, du réemploi ou de la remise à neuf du produit et le coût de sa mise au rebut?

Régulièrement (20 points) Parfois (10 points) Jamais (0 point) S/O

7 Négociation du contrat

99. Vous arrive-t-il d'aborder les considérations relatives à l'environnement pendant la période de négociation d'un marché?

Régulièrement (40 points) Parfois (20 points) Jamais (0 point) S/O

Annexe A. Éco-Éval du PAEAN — Liste de vérification

8 Administration des contrats

100. Faites-vous consciemment l'effort de demander régulièrement une rétroaction à vos clients pour vérifier si les fournisseurs respectent les stipulations des contrats?

Toujours (10 points) Parfois (5 points) Jamais (0 point) S/O

101. La réaffectation, le réemploi, la revente ou le don d'un produit après la fin de sa vie utile représentent-ils une pratique courante dans votre organisation?

Régulièrement (10 points) Parfois (5 points) Jamais (0 point) S/O

9 Étape post-contractuelle

102. Conservez-vous tous les renseignements relatifs à vos activités d'approvisionnement écologique, de telle sorte que les autres agents d'approvisionnement puissent les consulter lorsqu'ils s'occupent du même genre de produit (conservation de documents écrits, base de données)?

Oui, collection complète de documents/base de données complète (20 points) Oui, dans une certaine mesure (10 points)
Non (0 point) S/O

10 Situation globale

103. Vous pouvez vous attribuer jusqu'à 100 points de prime pour les activités ou initiatives d'approvisionnement écologique de votre institution qui ne figurent pas sur la liste de vérification. Voici certains éléments à envisager à cette fin :

- les catégories de produits sur lesquels votre organisation met l'accent;
- les outils mis au point et appliqués, par exemple les clauses types dans les contrats et les demandes de propositions, les méthodes d'évaluation, le recours à des organismes d'écoétiquetage;
- les caractéristiques écologiques des produits sur lesquelles votre organisation met l'accent;
- les politiques et pratiques de bureau écologiques mises en place;
- les liens vers votre site Web à l'intention de ceux qui veulent obtenir davantage d'information;
- tout autre renseignement pertinent sur vos initiatives.

Annexe B. Éco-Éval du PAEAN — Fiche de pointage

Partie	Section	Questions	Points			
			Liste de vérification	Partie	Section	Vos points
Liste de vérification, partie A			300			
1. Politiques				215		
1.1	Politique environnementale de l'organisation	1, 2			15	
1.2	Politique d'approvisionnement écologique	3 à 7			40	
1.3	Systèmes de gestion environnementale et de gestion de la qualité	8, 9			15	
1.4	Ressources humaines	--				
1.4.1	Leadership et bonne intendance de l'environnement	10, 11			10	
1.4.2	Délégation des responsabilités	12 à 15			30	
1.4.3	Formation	16, 17			25	
1.4.4	Récompenses et incitations	18			10	
1.5	Programme de mise en œuvre	--				
1.5.1	Adaptation du processus	19			20	
1.5.2	Plan de communications	20, 21			25	
1.5.3	Rétroaction, évaluation et présentation de rapports	22 à 25			25	
2. Pratiques de bureau écologiques				85		
2	Pratiques de bureau écologiques	26, 27			15	
2.1	Efficacité énergétique	28 à 31			15	
2.2	Traitement des déchets	--				
2.2.1	Programme de recyclage	32, 33			5	
2.2.2	Déchets dangereux	34, 35			5	
2.3	Pratiques de conservation du papier et des autres articles de papeterie	36 à 38			15	
2.4	Écologisation des réunions	39			5	
2.5	Écologisation des voyages d'affaires	40, 41			5	
2.6	Approvisionnement en ligne	42 à 46			20	
Liste de vérification, partie B			700			
3. Planification des acquisitions				80		
3.1	Définition des besoins	--				
3.1.1	Nécessité de l'achat	47 à 49			35	
3.1.2	Solutions de rechange	50, 51			20	
3.2	Stratégie d'approvisionnement	52 à 54			25	
4. Détermination des sources d'approvisionnement et appels d'offres				400		
4.1	Énoncés des caractéristiques requises pour les produits et services	55, 56			40	
4.1.1	Caractéristiques écologiques	57 à 75			100	
4.1.2	Critères écologiques propres à certains produits	76			50	
4.1.3	Listes négatives	77			15	
4.1.4	Utilisation de listes préalablement approuvées de produits écologiques	78 à 80			40	
4.1.5	Critères de rendement	81 à 83			40	
4.1.6	Écoétiquetage	84 à 86			60	
4.2	Performance environnementales du fournisseur ou du fabricant	--				
4.2.1	Pratiques de bureau écologiques	87			15	
4.2.2	Systèmes de gestion environnementale ou de gestion de la qualité	88, 89			20	
4.2.3	Respect des lois sur l'environnement	90			20	
5. Processus d'examen et d'approbation des contrats		91, 92		20	20	
6. Évaluation et sélection		--		120		
6.1	Critères écologiques	93, 94			40	
6.2	Calcul du coût complet sur le cycle de vie	95			20	
6.2.1	Acquisition : coût initial, livraison, installation	96			20	
6.2.2	Utilisation : entretien, fournitures consommables	97			20	
6.2.3	Élimination	98			20	

Annexe B. Éco-Éval du PAEAN — Fiche de pointage

Partie	Section	Questions	Points			
			Liste de vérification	Partie	Section	Vos points
7. Négociation du contrat		99		40	40	
8. Administration des contrats		100, 101		20	20	
9. Étape post-contractuelle		102		20	20	
10. Situation globale		103		100		
<hr/>						
Votre note						
Total maximal						1000
Valeur totale des questions auxquelles vous avez répondu S/O *						
Nouveau total = total maximal, moins la valeur des questions auxquelles vous avez répondu S/O (1000 - X)						
Pourcentage (votre note/nouveau total)						
Cote **						

*La valeur des questions considérées comme sans objet (S/O) dans le cas de votre organisation doit être soustraite du total maximal, lequel est de 1000 points. Ainsi, pour calculer votre note en pourcentage, vous diviserez vos points totaux par le nouveau total, c'est-à-dire 1000 points moins le nombre de points correspondant à toutes les questions où vous avez répondu S/O. Par exemple :

Vos points totaux s'élèvent à 600 points.

Le total maximal est de 1000 points.

Les questions auxquelles vous avez répondu S/O totalisent 50 points.

Votre note en pourcentage égale : $600 / [1000-50] = 600 / 950 = 63 \%$.

Un pourcentage de 63 % correspond à une cote de 4.

Pour en savoir plus sur les réponses S/O, voir la section « Comment remplir la liste de vérification » dans l'Aperçu.

** Les cotes sont expliquées dans la section « Calcul des points et attribution de la cote » de l'Aperçu.

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Canada – Secteur public

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
BC Hydro <i>Power Smart</i> < http://www.bchydro.com/powersmart/ >	Ce site présente des feuillets d'information, un profil de la consommation d'énergie domestique, un calculateur de la consommation des appareils ménagers, des trucs pour faire des économies d'énergie, une bibliothèque consacrée à l'énergie, un programme d'achats éconergétiques et d'aménagement de maisons éconergétiques, et bien plus.	Base de données Centre de ressources
City of Richmond <i>Environmental Purchasing Guide</i> < http://www.city.richmond.bc.ca/environment/policy/purchasing_guide/purchasing_guide.htm >	Guide qui décrit la politique d'approvisionnement écologique de la ville, précise ce dont il faut tenir compte avant d'effectuer des achats, énonce des lignes directrices relatives aux achats de certains types de produits et donne des exemples de spécifications.	Guide Spécifications
Comité consultatif du Conseil du Trésor sur les marchés — Groupe de travail sur l'approvisionnement écologique <i>Politique proposée d'approvisionnement écologique</i> < http://www.pwpsc.gc.ca/sd-env/sds2003/green-procurement-e.html >	La politique proposée d'approvisionnement écologique comprend les éléments suivants : un objectif défini, un énoncé de principes, des objectifs quantifiables, des définitions clés, un énoncé des exigences de la politique, des lignes directrices basées sur l'approche du cycle de vie des produits (planification, acquisition, entretien et exploitation, élimination), des modalités de suivi et de présentation de rapports, des modifications connexes aux autres politiques pertinentes et des documents de référence.	Politique
District de la région métropolitaine de Vancouver (GVRD) <i>Sustainable Region Initiative</i> < http://www.gvrd.bc.ca/sustainability/ >	Les responsables de cette initiative proposent un cadre, une vision et un plan d'action visant la région métropolitaine de Vancouver, basés sur un concept de durabilité qui englobe la prospérité économique, le bien-être de la collectivité et l'intégrité de l'environnement.	Exemple de politique Programme
Environnement Canada <i>Approvisionnement écologique</i> < http://www.ec.gc.ca/eogoeg/greener_procurement/Greener_Procurement.htm > <i>Green Purchasing and Procurement Program</i> < http://www.ns.ec.gc.ca/g7/purchase >	Liens; politique d'approvisionnement écologique; étude de cas menée par EC; liste de contrôle sur les meubles écologiques et spécifications environnementales relatives au mobilier de bureau. Le programme d'achats et d'approvisionnements écologiques met l'accent sur les produits certifiés par le programme Choix environnemental (Éco-Logo) et sur l'application des lignes directrices du guide de référence élaboré par Energy Pathways Inc. en vue du sommet environnemental du G7.	Centre de ressources Lignes directrices Programme Éco-Logo Politique Spécifications

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) <i>L'approvisionnement écologique</i> http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/EnvironMan/system/greenop/procure/index-en.asp	Ce site fournit des renseignements exhaustifs : termes et concepts; politiques gouvernementales et initiatives du secteur privé; normes environnementales en vigueur; caractéristiques des produits et services écologiques; procédure à suivre pour faire des achats plus respectueux de l'environnement; nombreuses listes de contrôle et autres documents de référence.	Centre de ressources Information Listes de vérification Lignes directrices
Province du Manitoba <i>Sustainable Development Procurement Guidelines</i> http://www.gov.mb.ca/gs/psb/green.html	Ce document indique de quelle façon on peut promouvoir les lignes directrices et les principes relatifs au développement durable, et les intégrer à toutes les activités gouvernementales dans le cadre des politiques, de l'établissement des objectifs, des plans d'action et de la délégation de responsabilités.	Politique – Exemple et guide
Ressources naturelles Canada <i>Energy Star</i> http://oee.nrcan.gc.ca/energystar/	Le symbole international ENERGY STAR ^{MD} permet aux consommateurs d'identifier facilement les produits les plus éconergétiques sur le marché.	Étiquetage Économies d'énergie
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) <i>Réseau des achats verts</i> <i>Guide d'écologisation des achats</i>	Le Réseau des achats verts est un site Intranet accessible uniquement aux employés de TPSGC. Il leur fournit des renseignements et des directives sur la façon d'écologiser les achats de produits et services. Le Guide d'écologisation des achats est un outil de formation en ligne que tous les agents d'approvisionnement sont tenus d'utiliser.	Information Formation

Canada – Secteur privé et organisations à but non lucratif

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Association canadienne de normalisation <i>Environmentally Responsible Procurement Standard</i> http://www.csaintl.org/onlinestore/GetCatalogItemDetails.asp?mat=2004919&Parent=472	Norme qui explique les différentes étapes du processus d'approvisionnement écologique.	Normes

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Centre for Indigenous Environmental Resources, Inc. < http://www.cier.mb.ca/ > < http://www.procara.ca/ > < http://www.greenpurchasing.ca/ > < http://www.econexus.net/ >	Ce centre met en œuvre des initiatives visant à renforcer les capacités des Premières Nations à protéger l'environnement, en créant les ressources nécessaires à l'éducation, à la recherche et aux études techniques axées sur les achats écologiques (entre autres enjeux environnementaux).	Bases de données Centre de ressources
Conseil de conservation de l'Ontario <i>Green Ontario – Buy Green</i> < http://www.greenontario.org/buygreen/index.html >	Centre de ressources axé sur les achats écologiques : approvisionnement, détaillants, étiquettes, entreprises, investissements, utilisations du chanvre, produits alimentaires et fournitures de bureau.	Centre de ressources
Équiterre < http://www.equiterre.qc.ca/english/home/indexfinal2.html >	Cette organisation fait la promotion de choix écologiques justes sur le plan social grâce à diverses mesures et à des activités d'éducation et de recherche axées sur la justice sociale, la solidarité économique et la protection de l'environnement. Ses programmes portent sur les sujets suivants : commerce équitable, agriculture écologique, transport écologique et efficacité énergétique.	Commerce équitable
Governments Incorporating Procurement Policies to Eliminate Refuse (GIPPER) <i>Guide GIPPER pour les achats écologiques</i> < http://www.environmentalchoice.com/GIPPER.pdf >	Outil destiné à aider les responsables des achats à adopter une approche écologique. Il décrit un certain nombre de méthodes, notamment l'application de critères environnementaux aux diverses catégories de produits et services.	Guide Lignes directrices
Green Building Information Council (Conseil d'information sur le bâtiment écologique) < http://greenbuilding.ca/GBIC.htm >	Organisation à but non lucratif dont la mission consiste à diffuser des renseignements à propos de l'énergie et de l'environnement dans le secteur du bâtiment, en provenance d'autres sources et d'autres organisations du monde entier.	Information sur le secteur du bâtiment
Initiative fédérale Prêcher par l'exemple (IFPPE) <i>Achats écologiques</i> < http://www.fhio.gc.ca/green_procurement/green_procurement.htm >	Accès aux pages suivantes : Lignes directrices; Programmes et comités; Pratiques exemplaires, Conseils et constatations; Outils; Banque de réussites; Liens.	Centre de ressources
Innovative Management Solutions (IMS) <i>A Guide to Green Products and Services</i> < http://www.buygreen.com >	Lignes directrices, normes et services de certification; produits et services écologiques; information sur les achats et l'environnement; nouvelles récentes; etc.	Centre de ressources

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement (ICDPE) < http://www.cielap.org >	L'IDCPE est un organisme indépendant voué à la recherche et à la sensibilisation qui vise à jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne la recherche et l'élaboration des lois et politiques environnementales qui protègent l'intérêt public et favorisent la durabilité.	Politique Législation
Institut international du développement durable <i>Business and Sustainable Development: A Global Guide</i> < http://www.bsdglobel.com/ >	L'Institut joue le rôle d'intermédiaire entre les entreprises et les environnementalistes, en partageant l'information, en donnant des conseils, en effectuant des études de cas, en examinant les rapports des groupes de pression et en établissant des liens.	Information
Interface Flooring Systems Canada Inc. < http://www.interfaceflooring.com/ >	Cette entreprise de fabrication de revêtements de sol propose une gamme complète de produits et de services visant à protéger l'environnement tout en continuant à garantir une valeur et un rendement optimaux.	Produits Politique
La Coop La Maison Verte < http://www.cooplamaisonverte.com/eng/index.html >	Coopérative communautaire, propriété de ses membres, qui offre des produits et services écologiques et des services de consultation.	Produits et services Politique
Markets Initiative < http://www.oldgrowthfree.com/ >	Cette organisation travaille directement avec les entreprises canadiennes en vue de trouver des moyens à la fois économiques et pratiques de produire du bois et du papier non plus à partir de forêts anciennes et menacées de disparition, mais en optant pour des solutions de rechange écologiques.	Produits forestiers Information
Oceans Blue Foundation < http://www.oceansblue.org/allaboutoceansblue/index.html >	Cette fondation facilite la préservation du littoral grâce au tourisme écologique, en mettant l'accent sur l'élaboration et la promotion de pratiques exemplaires et de normes relatives à tous les secteurs de l'industrie touristique.	Pratiques exemplaires Normes
Recycling Council of Alberta <i>Enviro Business Guide</i> < http://www.recycle.ab.ca/ >	Cet organisme prône et facilite la réduction du volume de déchets et leur recyclage, ainsi que la conservation des ressources dans la province de l'Alberta. Il utilise pour ce faire une base de données consultable sur les entreprises œuvrant en faveur de l'environnement, qui répertorie des catégories de produits et de services. Le site contient de nombreux liens.	Centre de ressources Base de données sur les entreprises

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Small & Rubin Ltd. <i>The Envirodesic™ Certification Program</i> < http://www.envirodesic.com/ >	Le symbole de certification Envirodesic ^{MC} est accordé aux constructeurs, fabricants et fournisseurs de services agréés dont les bâtiments, les produits et les services satisfont à des normes strictes applicables à la salubrité des locaux. L'équipe Envirodesic aide par ailleurs les fabricants à élaborer des produits durables sur le plan écologique.	Certification
TerraChoice Environmental Services Inc. <i>Programme Choix environnemental</i> < http://www.environmentalchoice.com/index_main.cfm >	Il s'agit du seul programme canadien d'étiquetage écologique qui établit une liste de produits et services ayant été vérifiés et certifiés écologiques par des organismes indépendants.	Certification Liste de produits

États-Unis – Secteur public

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Austin, Texas < www.ci.austin.tx.us/sustainable/purchasing.htm >	Ce site renvoie à certaines entreprises et à certains produits, et définit les objectifs de la ville d'Austin en matière d'achats écologiques. Il contient également une liste de ressources additionnelles.	Politique Centre de ressources
Californie <i>Buy Recycled</i> < www.ciwmb.ca.gov/BuyRecycled/Default.htm >	Sur le site de l'initiative <i>Buy Recycled</i> , mise en œuvre par la Californie, on trouve une base de données sur les produits contenant des matières recyclées (<i>Recycled Content Product Database</i>) et des exemples de politiques d'achats écologiques.	Base de données Politiques
Caroline du Nord < www.p2pays.org/BuyRecycled/index.htm >	Ce site contient : des liens avec une loi de l'État et un décret imposant les achats écologiques; le document intitulé <i>North Carolina's 2000 Buy Recycled Report</i> , qui décrit les produits contenant des matières recyclées achetés par l'État; des renseignements sur l'achat de ce type de produits en Caroline du Nord.	Centre de ressources

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Environmental Protection Agency (EPA) <i>Environmentally Preferable Purchasing (EPP)</i> < http://www.epa.gov/oppt/epp/index.htm > <i>Comprehensive Procurement Guidelines</i> < http://www.epa.gov/cpg/ > <i>Energy Star</i> < http://www.energystar.gov >	On trouve sur le site Web EPP de l'EPA : des principes directeurs pour les achats de produits écologiquement préférables (<i>EPP Guiding Principles</i>), des liens avec de nombreuses ressources dans ce domaine et des études de cas portant sur des programmes ayant donné de bons résultats; plusieurs guides traitant entre autres des sujets suivants : écologisation des achats de produits de nettoyage, de produits électroniques, de tapis, de photocopieurs et de plats et contenants de service de la nourriture, des réunions et des conférences; une base de données complète qui contient notamment des clauses types de contrat, des normes lignes directrices d'application volontaire et une description des caractéristiques écologiques des produits. Le site <i>Comprehensive Procurement Guidelines</i> (CPG) donne accès à une base de données sur les produits contenant des matières recyclées. Le programme Energy Star est un programme de certification éconergétique.	Centre de ressources Spécifications Guides Bases de données Certification
Florida Department of Management Services <i>National Association of State Purchasing Officials Database of Recycled Commodities</i> < http://fcn.state.fl.us/bpsr/drc_notice.html >	Ce site recense des milliers de produits contenant des matières recyclées. Il est accessible gratuitement, mais les utilisateurs doivent s'enregistrer.	Base de données sur les produits
Géorgie < www.state.ga.us/Departments/doas/procure/environ/environ.html >	Ce site décrit les efforts que déploie l'État de la Géorgie pour promouvoir l'achat de produits contenant des matières recyclées et de produits éconergétiques et baser le calcul de ses coûts sur le coût du cycle de vie plutôt que sur le coût initial.	Lignes directrices Politiques
Government Purchasing Project < http://www.gpp.org/ >	Ce site fournit une liste des politiques d'approvisionnement écologique du gouvernement fédéral, des États et des administrations locales. Il met l'accent sur la réduction de la consommation de bois, sur les édifices écologiques et sur les secteurs du papier et de l'énergie.	Politiques
King County, Washington <i>Washington's Recycled Product Procurement Program</i> < http://www.metrokc.gov/procure/green/index.htm >	Ce site présente le rapport annuel relatif au programme d'achat de produits recyclés, des descriptions des résultats obtenus à la suite de l'utilisation de produits contenant des matières recyclées, des contrats types portant sur l'achat de produits recyclés et des liens vers des sites Web connexes.	Politique et guide Contrats types Base de données

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Massachusetts Commonwealth <i>Environmentally Preferable Products Procurement Program</i> http://www.state.ma.us/osd/enviro/enviro.htm <i>Health Care Environmental Purchasing Specification Database</i> http://www.state.ma.us/ota/support/medspecs.htm	Programme complet qui comprend les éléments suivants : rapports, manuels, spécifications, politiques et règlements, renseignements sur certains produits et services, listes de contrôle, contrats, événements, liens, personnes-ressources, conférences et bien plus. Ce site contient également une base de données consacrée aux spécifications et aux politiques visant les achats écologiques dans le secteur de la santé.	Centre de ressources Spécifications Listes de contrôle Lignes directrices Base de données sur les soins de santé
Michigan www.deq.state.mi.us/ead/p2sect/epp/index.html	Ce site fournit des renseignements aux responsables des achats du Michigan à propos des effets sur l'environnement de leurs décisions en matière d'achats. Il comprend plusieurs bulletins d'information sur la peinture, les produits nettoyants, les achats de produits éconergétiques, etc.	Information Lignes directrices
Minnesota www.moea.state.mn.us/lc/purchasing/index.cfm	Ce site recommande une méthode de sélection des critères environnementaux et donne plusieurs exemples de produits écologiques. Il propose aussi un lien vers le guide des achats de produits écologiquement préférables du Minnesota (<i>Environmentally Preferable Purchasing Guide</i>), ainsi que des liens vers de nombreuses autres ressources axées sur les achats écologiques.	Guide Centre de ressources
New Jersey www.state.nj.us/treasury/purchase/recycle.htm	Liens vers le guide de produits recyclés du New Jersey et le décret imposant l'achat de produits contenant des matières recyclées.	Guide Politique
Office of the Federal Environmental Executive (Bureau du Directeur des questions environnementales dans l'administration fédérale) <i>The White House Task Force on Waste Prevention and Recycling, in conjunction with the Environmental Protection Agency (EPA) and the U.S. Department of Agriculture (USDA)</i> http://www.ofee.gov/textonly/gp/gp.htm	Groupe d'étude qui aide les organismes fédéraux à promouvoir l'acquisition de produits recyclés, de produits écologiquement préférables et de produits d'origine biologique. Le site présente un modèle de plan d'action positif en matière d'approvisionnement des organismes (<i>Model Agency Affirmative Procurement Plan — Guidance for Contents and Organization</i>); un document Listserv; des liens vers divers programmes fédéraux; une formation en matière d'achats écologiques destinée aux organismes sous-traitants, aux spécialistes de l'environnement et aux employés des usines; le <i>Federal Acquisition Regulation</i> , et bien plus.	Centre de ressources Législation Formation Réseau

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Ohio < www.epa.state.oh.us/opp/eppmain.html >	Ce site présente une liste de liens qui permettent aux agents d'approvisionnement de l'Ohio de mieux connaître les achats écologiques.	Centre de ressources
Pennsylvanie < www.gggc.state.pa.us/default.htm >	Ce site contient des renseignements sur le Green Government Council créé par le gouverneur, notamment à propos des efforts que déploie l'État pour construire des immeubles écologiques, acheter de l'énergie verte et multiplier ses acquisitions écologiques. Il décrit de nombreux marchés publics portant sur des produits et services écologiques.	Centre de ressources
Phoenix, Arizona < www.ci.phoenix.az.us/P2/index.html >	Ce site décrit le programme d'achat de matières dangereuses et propose des liens vers une base de données sur les matières dangereuses (fiches signalétiques de sécurité de produit) qui permet de passer en revue les risques associés aux achats de la ville.	Programme Base de données sur les matières dangereuses
Santa Monica, Californie < http://www.ci.santa-monica.ca.us/environment/policy/purchasing/ >	Ce site décrit les politiques municipales d'acquisition de produits contenant des matières recyclées, de bois certifié écologique, de produits de nettoyage peu toxiques, de véhicules peu polluants et de documents imprimés selon des procédés écologiques. On y trouve également des critères innovateurs appliqués par la ville de Santa Monica à l'achat de produits de nettoyage.	Politique Lignes directrices
Sarasota County, Floride < http://www.scgov.net/ >	Ce comté a incorporé dans la version la plus récente de son Code d'approvisionnement une politique globale d'achat de produits écologiquement préférables afin de donner suite à son engagement à l'égard de l'achat de produits et de services écologiques. Ce code précise en outre que le calcul du coût complet d'un produit ou d'un service sur son cycle de vie est un critère légitime pour l'attribution d'un marché. On mène actuellement des activités de formation en vue d'assurer la mise en œuvre efficace de la politique.	Code d'approvisionnement
Seattle, Washington <i>Copernicus</i> < http://www.cityofseattle.net/purchasing/purchasingervices/copernicusproject.htm >	Le projet Copernicus mis en œuvre par la ville de Seattle vise à revoir la politique de sous-traitance et d'y inclure notamment des lignes directrices et méthodes concernant l'approvisionnement écologique.	Politique

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Vermont State Office of Purchasing <i>The Vermont Clean State Initiative</i> < http://www.anr.state.vt.us/dec/wastediv/csc/Envpurch.htm >	Ce site encourage l'achat de produits écologiques en établissant une liste d'éléments à inclure dans les spécifications, en tenant à jour un guide des produits écologiques et en proposant des liens vers d'autres sites utiles. Attention : certains rapports et outils ne sont plus à jour.	Spécifications Listes de contrôle
WasteWise (programme de l'EPA) < http://www.epa.gov/wastewise/about/index.htm >	<i>WasteWise</i> est un programme de l'EPA à participation gratuite et volontaire qui permet à des organisations de réduire leur volume de déchets solides coûteux, ce qui est avantageux pour leurs résultats financiers aussi bien que pour l'environnement. Ce programme souple permet aux partenaires d'élaborer leur propre programme de réduction des déchets solides en fonction de leurs besoins.	Déchets solides
Western Area Power Administration (WAPA) <i>Greening the Government</i> < http://www.wapa.gov/cso/procurmt/green.htm >	Le programme d'approvisionnement écologique de ce distributeur d'électricité est fondé sur les décrets et directives régissant l'écologisation des installations fédérales, de même que sur ses propres directives concernant les achats écologiques. Le site contient les textes officiels applicables, des liens utiles, des rapports, des présentations et les coordonnées de personnes-ressources.	Décrets Centre de ressources

États-Unis – Secteur privé et organisations à but non lucratif

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Aveda Corp. <i>Aveda Environmental Sustainability</i> < http://www.aveda.com/protect/we/default.asp >	Dans sa politique sur la durabilité de l'environnement, l'entreprise s'engage à acheter des produits bio-industriels conformes à une norme relative à l'agriculture durable établie par l' <i>Institute for Agriculture and Trade Policy</i> .	Politique Respect des normes
Cargill Dow LLC <i>NatureWorks PLA</i> < http://www.cargilldow.com/corporate/home.asp >	Dans sa politique sur la durabilité de l'environnement, l'entreprise s'engage à acheter des produits bio-industriels conformes à une norme relative à l'agriculture durable établie par l' <i>Institute for Agriculture and Trade Policy</i> , et à fabriquer ainsi des matières plastiques de qualité supérieure à partir de ressources qui se renouvellent chaque année.	Politique Respect des normes

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Center for a New American Dream <i>Procurement Strategies</i> < http://www.newdream.org/procure/ >	Compilation, dans une base de données consultable en ligne, d'un vaste répertoire d'initiatives visant à acheter des produits moins polluants auprès d'entreprises plus respectueuses de l'environnement. On trouve sur ce site des exemples de politiques et lignes directrices relatives à l'approvisionnement écologique, des descriptions de pratiques exemplaires, des listes de produits et services écologiquement préférables et des liens vers d'autres ressources documentaires.	Centre de ressources Politiques
Center for Study of Responsive Law & The Resource Conservation Alliance <i>Government Purchasing Project (GPP)</i> < http://www.gpp.org/ >	Ce centre veille à ce que les autorités fédérales, étatiques et locales achètent des produits écologiques, en favorisant la construction d'édifices écologiques, en faisant la promotion des approches écologiques, en élaborant des politiques et des décrets et en diffusant des renseignements sur les enjeux d'actualité (entre autres).	Législation
Certified Forest Products Council < www.certifiedwood.org >	Ce conseil vérifie les normes relatives aux pratiques d'exploitation forestière durables, notamment celles qu'élabore le Forest Stewardship Council.	Certification du bois
Chlorine Free Products Association < www.chlorinefreeproducts.org >	Cette association certifie les produits exempts de chlore. Le site présente une liste de produits certifiés sans chlore.	Certification Sans chlore
Co-op America's Green Pages Online < http://www.greenpages.org/ >	Liste exhaustive d'entreprises américaines qui assument leur responsabilité sociale et tiennent à protéger l'environnement; cette liste recense plus de 25 000 produits et services proposés par 2 000 entreprises « écologiques ». Ces produits et services sont évalués en fonction des critères établis par Co-op America.	Répertoire/liste
DLA Training Center (DTC) <i>Buying Green: A Multifunctional Approach to Pollution Prevention</i> < http://www.hr.dla.mil/dtc/coursecatalog/EPHM/BG.htm >	Atelier de deux jours qui donne aux participants un aperçu des initiatives fédérales de prévention de la pollution et de la façon dont elles sont liées au processus d'approvisionnement du ministère américain de la Défense. Sujets abordés : lois/décrets/règlements sur la prévention de la pollution; programme d'action positive en matière d'approvisionnement; produits écologiquement préférables; calcul du coût sur le cycle de vie des produits; planification des acquisitions, exigences de la réglementation relative aux approvisionnements fédéraux.	Formation

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Environmental Defense Fund < http://www.environmentaldefense.org/home.cfm >	Cette organisation a pour mission d'établir des liens entre les sciences, l'économie et le droit afin de concevoir des solutions à la fois innovatrices, équitables et rentables en réponse aux problèmes environnementaux les plus urgents. Bonne source de renseignements sur l'environnement aux États-Unis.	Information
Forest Ethics Green Purchasing < http://www.forestethics.org/purchasing >	Cette organisation incite toutes les entreprises à adopter une politique officielle d'achat de produits forestiers écologiques, et fournit des exemples et de l'information.	Politique forestière
Global Environmental Management Initiative (GEMI) < http://www.gemi.org/ >	La GEMI est une organisation sans but lucratif regroupant des grandes sociétés qui s'emploient à favoriser l'excellence en matière d'environnement, de santé et de sécurité, ainsi que la conscience sociale des entreprises à l'échelle mondiale, en diffusant des outils et des renseignements qui aident les entreprises à parvenir à l'excellence environnementale.	Conscience sociale des entreprises
Green Order < www.greenorder.com >	Cette organisation met en contact les responsables gouvernementaux des achats de produits et services écologiques et les fournisseurs.	Information Consultation
Green Seal < http://www.greenseal.org/ >	L'organisation <i>Green Seal</i> assure la certification des produits et services, ainsi que l'établissement de normes connexes. Elle offre les services suivants : création ou amélioration du programme d'approvisionnement écologique; listes de produits recommandés, normes, critères et clauses types de contrat; justification des achats écologiques d'un point de vue environnemental ou financier.	Certification
Home Depot Wood Purchasing Policy < http://www.homedepot.com/HDUS/EN_US/corporate/corp_respon/environmental.shtml >	Home Depot vend du bois qui est certifié par le <i>Forestry Stewardship Council</i> et offre une vaste gamme de produits écologiques qui sont eux aussi certifiés par des organismes indépendants.	Bois et autres produits certifiés

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Ikea <i>The IKEA Way on Purchasing Home Furnishing Products</i> < http://www.ikea.com/about_ikea/code_of_conduct/suppliers.asp > < http://www.ikeausa.com/ms/en_US/about_ikea/social_environmental/the_ikea_way.html >	Ce document constitue le code de conduite d'IKEA en ce qui concerne ses relations avec ses fournisseurs. Il énonce les exigences minimales sur le plan social, ainsi que sur le plan des conditions de travail et de l'environnement.	Politique Respect des normes
INFORM, Inc. < http://www.informinc.org >	Ce site donne des renseignements sur plusieurs programmes destinés à atténuer les effets de l'économie américaine sur l'environnement, grâce à une meilleure conception des produits et à l'achat de produits écologiques.	Information
Massachusetts Institute of Technology (MIT) <i>Environmentally Preferable Products (EPP) Purchasing Program</i> < http://web.mit.edu/environment/ourpart/where_you_learn/greengoods.html >	Voici certaines des initiatives mises en œuvre dans le cadre de ce programme : guide de référence sur les produits recyclés; guide de référence sur les cartouches d'encre reconditionnées; document de référence sur le recyclage des piles et sur les piles rechargeables.	Lignes directrices visant certains produits
Minolta Co., Ltd., Minolta Affiliated Companies <i>Minolta Green Procurement Guidelines</i> < http://www.minolta.com/f_green_pro.html >	Minolta fait une promotion active de la préservation de l'environnement, grâce à son système d'achats écologiques, afin de créer et d'offrir des produits et services moins néfastes pour l'environnement.	Politique – Exemple et guide
National Association of Counties < www.naco.org/programs/envIRON/purchase.cfm >	Ce site décrit les efforts que déploient les comtés américains pour adopter des stratégies d'achats écologiques. Il contient un bon de commande de la populaire trousse d'initiation aux achats écologiques appelée <i>Environmental Purchasing Starter Kit</i> et des liens vers d'autres ressources.	Trousse d'initiation Centre de ressources
National Institute of Governmental Purchasing, Inc. <i>Webinar: Technical curriculum for the public procurement profession by Scot Case, Center for a New American Dream</i> < http://www.nigp.org/educate/WebinarGreenProc.htm >	Ce séminaire d'apprentissage Web vise à montrer comment les responsables des achats gouvernementaux trouvent et achètent des produits écologiques abordables, et à les aider à intégrer des considérations environnementales à leurs critères de sélection traditionnels.	Formation
National Wildlife Federation <i>Campus Ecology Program</i> < http://www.nwf.org/campusecology/ >	Ce site fournit des renseignements visant à aider les collègues et les universités à devenir de véritables modèles d'une société durable sur le plan écologique, notamment en écolisant leurs méthodes d'acquisition.	Information Programmes

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Northeast Recycling Council, Inc. (NERC) <i>Environmentally Preferable Products Procurement List Serve (EPPnet)</i> <i>Environmental Benefits Calculator</i> < http://www.nerc.org >	Accès rapide à l'information suivante (entre autres) : caractéristiques des produits, fournisseurs de produits particuliers, établissement des prix, stratégies visant à atteindre les objectifs établis en matière d'achats écologiques et politiques fédérales d'approvisionnement. On trouve sur ce site un outil de calcul des avantages pour l'environnement qui permet aux gouvernements des États, aux administrations municipales, aux universités et aux entreprises de mesurer les effets favorables de leurs activités de recyclage sur l'environnement.	List Serve
Pacific Northwest Pollution Prevention Resource Center < http://www.pprc.org/pprc/pubs/newslets/news1199.html >	Rapports thématiques consacrés aux achats écologiques : ressources fournies par les autorités fédérales, étatiques et locales et les gouvernements étrangers; associations professionnelles et sans but lucratif; documents Listserv; études de cas; bases de données sur les produits écologiques. Un bulletin d'information intitulé <i>Sustainability & Green Procurement: Getting Down to Brass Tacks</i> contient des outils très utiles.	Centre de ressources Rapports Bases de données
Pollution Prevention Regional Information Center (P2RIC) <i>P2RIC Topic Hub for Green Procurement</i> < http://www.p2ric.org/TopicHubs/toc.cfm?hub=13&subsec=7&nav=7 >	Compilation exhaustive de ressources en ligne pertinentes : incitatifs et avantages, étapes de mise en œuvre, listes d'organisations, coordonnées d'experts, bases de données et plus de 226 liens.	Centre de ressources Bases de données
Rainforest Alliance < http://www.ra.org/ >	Cette organisation administre des programmes comme : <i>Sustainable Agriculture</i> , qui certifie les produits agricoles récoltés selon des méthodes écologiques et dans le respect du principe de la responsabilité sociale; <i>SmartWood</i> , qui certifie les méthodes d'aménagement forestier écologiques et socialement responsables; le <i>Sustainable Tourism Program (STP)</i> , qui vise à transformer les méthodes de travail des entreprises et le comportement des voyageurs, en vue d'appuyer les activités touristiques écologiques et socialement responsables.	Certification Écotourisme
Recycled Products Purchasing Cooperative < http://www.recycledproducts.org/index.html >	Coopérative regroupant des entreprises américaines et des institutions publiques qui ont combiné leur pouvoir d'achat afin d'encourager les fournisseurs à offrir du papier recyclé et d'autres produits recyclés à des prix réduits.	Centre de ressources Produits recyclés

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Scientific Certification Systems <http://www.scs1.com/>	Organisation indépendante qui certifie des produits et services innovateurs garantissant la protection de l'environnement et la salubrité des aliments.	Certification
Solid Waste Management Coordinating Board <i>Environmental Preferable Purchasing Guide</i> <http://www.swmcb.org/EPPG/>	Ce guide indique comment : réduire la production de déchets dans un bureau, un atelier ou une entreprise; intégrer des spécifications environnementales aux appels d'offres; trouver des stocks excédentaires et des programmes de réutilisation permettant d'obtenir à moindre coût des fournitures ou du matériel usagés; choisir des produits plus écologiques parmi plus de 30 catégories.	Guide Listes de contrôle Spécifications
Staples (Bureau en Gros) <i>Environmental Paper Procurement Policy</i> <http://www.staples.com/products/centers/recycle/>	Dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris en matière de protection de l'environnement, la société <i>Staples</i> (Bureau en Gros) a élaboré une politique globale d'intégration de matières recyclées au papier et aux produits en papier.	Politique
Starbucks <i>Commitment to Origins</i> <http://www.starbucks.com/aboutus/origins.asp>	Starbucks offre quatre catégories de café durable : le café équitable, le café biologique, le café provenant directement du producteur et le café de conservation. En collaboration avec l'organisation <i>Conservation International</i> , Starbucks a élaboré des lignes directrices sur l'approvisionnement en café (<i>Coffee Sourcing Guidelines</i>).	Café certifié Lignes directrices
Tellus Institute <i>Supply Chain Management Program — Resource Management</i> <http://www.tellus.org/b&s/SCM_rm.html>	Cette organisation a élaboré et appliqué une nouvelle formule de « contrats de gestion des ressources »; il s'agit de contrats de gestion des déchets solides selon lesquels les producteurs des déchets et les entrepreneurs chargé de l'élimination partagent les avantages financiers engendrés par des mesures de réduction telles que la réduction à la source, de réemploi, le recyclage et le compostage. Cette nouvelle formule transforme la nature des services actuels d'élimination des déchets solides en favorisant la réduction des déchets et le recyclage.	Gestion des ressources
U.S. Green Building Council <i>LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)</i> <www.usgbc.org/programs/leed.htm>	Ce site décrit le processus d'évaluation de la performance environnementale d'un édifice, ainsi que les exigences connexes. Un grand nombre de gouvernements d'État et d'administrations locales intègrent les critères LEED à leurs projets de construction et de rénovation.	Normes de construction

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Worldwatch Institute < http://www.worldwatch.org/ >	Institut de recherche indépendant qui cherche à créer une société durable sur le plan écologique et juste sur le plan social. Il sensibilise le public à ces questions en lui fournissant des renseignements sur la recherche interdisciplinaire et indépendante consacrée aux principaux enjeux environnementaux.	Information Recherche

Autres pays — Secteur public, secteur privé et organisations à but non lucratif

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Comisión Federal para la Protección contra Riesgos Sanitarios (Commission fédérale mexicaine de protection contre les risques sanitaires) < http://cofepris.salud.gob.mx/ >	Le Commission applique des programmes axés sur la protection de l'environnement et de la santé, qui comprennent entre autres des normes et critères applicables aux produits et services	Information
Commission de coopération environnementale Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN) < http://www.cec.org/programs_projects/trade_environ_econ/index.cfm?varlan=english >	Projets en cours à la CCE : commerce des produits et services écologiques; évaluation des effets du commerce sur l'environnement; financement des activités de protection et de conservation de l'environnement; secrétariat du PAEAN. Le comité directeur du PAEAN compte des représentants d'importants groupes et organismes œuvrant dans le domaine de l'approvisionnement écologique en Amérique du Nord. Il coordonne les activités visant à renforcer le mouvement d'approvisionnement écologique à l'échelle nord-américaine.	Carrefour d'information
Commission européenne <i>Écologisation des marchés publics au moyen des critères du label écologique européen</i> < http://europa.eu.int/comm/environment/gpp/index.htm >	Ce document indique les possibilités que la législation des pays membres de l'Union européenne offre aux responsables des achats gouvernementaux qui souhaitent intégrer des considérations environnementales à leur processus d'approvisionnement.	Lignes directrices
Conseil international pour les initiatives écologiques communales (ICLEI) <i>Eco-procurement programme</i> < http://www.iclei.org/europe/ecoprocura/ >	Le Conseil diffuse des renseignements, a établi un réseau, gère un magazine, organise des événements, offre des services, met en oeuvre des projets, diffuse des nouvelles et fournit les coordonnées de personnes-ressources.	Centre de ressources

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Consumer Choice Council http://www.consumerchoicecouncil.org	Association regroupant 66 groupes d'environnementalistes, de consommateurs et de défenseurs des droits de la personne, qui appuie l'étiquetage écologique et souhaite que les consommateurs disposent de l'information dont ils ont besoin pour acheter davantage de produits écologiques, dans l'esprit des principes de la responsabilité sociale.	Information Association
Environment and Development Foundation http://www.edf.org.tw/	Cette fondation, qui certifie des produits écologiques et des systèmes de gestion de l'environnement, offre des services de consultation et participe activement à la rédaction des dispositions de la loi taiwanaise portant sur les approvisionnements écologiques.	Certification Législation
EnviroWindows <i>Environmental Information for Businesses and Local Authorities</i> http://www.ewindows.eu.org/ManagementConcepts/Gr eenp	Cette organisation étudie les questions liées à la production et à la consommation durables, ainsi que les pratiques exemplaires à l'échelle internationale en ce qui concerne les achats des gouvernements et les stratégies visant à créer des marchés durables.	Centre de ressources
European Partners for the Environment <i>Green Purchasing — The European Green Purchasing Network</i> http://www.epe.be/workbooks/gpurchasing/index.html >	Politique multilatérale de vaste portée qui traite des programmes d'action et de la législation concernant les approvisionnements dans les secteurs public et privé.	Législation Réseau
Global Ecolabelling Network (GEN) http://www.gen.gr.jp/index.html	Regroupement sans but lucratif d'organismes indépendants de certification écologique qui a été fondé en 1994 afin d'améliorer, de promouvoir et de mettre en valeur l'écoétiquetage des produits et services à l'échelle mondiale.	Écoétiquetage
Green Purchasing Network (GPN) http://www.gpn.jp	Le réseau GPN est composé de 2 610 organisations. Les responsables de ce réseau organisent des séminaires et des expositions, rédigent des lignes directrices relatives aux achats et publient des données, étudient le contexte actuel et remettent des prix aux organisations qui ont affiché un rendement exceptionnel au chapitre des achats écologiques.	Lignes directrices visant certains produits Centre de ressources Attribution de prix
Leeds University <i>The Green Purchasing Guide</i> http://www.lmu.ac.uk/fin/envmnt/op/purch/green5.pdf >	Ce site explique la façon dont l'université acquiert son matériel, propose des conseils sur la façon de réduire les acquisitions, et fournit des renseignements sur les produits de remplacement moins néfastes pour l'environnement..	Politique – Exemple et guide

Annexe C. Liste de programmes et d'initiatives d'approvisionnement écologique

Organisation, initiative et site Web	Résumé	Mots clés
Materiales y Servicios Generales, Secretaría de Salud (Matériel et services généraux, Secrétariat à la Santé du Mexique) < http://www.salud-sonora.gob.mx/ >	Ce programme soutient l'achat de produits écologiques par le recours à des normes.	Politique Information
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) < http://www.oecd.org/home/ >	Source d'information sur la coordination et la promotion des achats écologiques dans les pays industrialisés.	Information Centre de ressources
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) <i>Production and Consumption Branch — Sustainable Consumption</i> < http://www.uneptie.org/pc/sustain/ >	Information concernant l'Initiative sur le cycle de vie menée conjointement par le PNUE et la Société de toxicologie et chimie environnementales, qui s'appuie sur les normes ISO 14040 et vise à établir des stratégies et des pratiques exemplaires. Ce site contient également des sections décrivant les activités du PNUE consacrées à la conception de produits écologiques et aux achats écologiques, dont une base de données relative aux produits et aux critères de sélection.	Pratiques exemplaires Base de données
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales, Semarnat (Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles du Mexique) < http://www.semarnat.gob.mx/wps/portal/ >	Le Secrétariat s'efforce d'intégrer, à tous les échelons de la société et des pouvoirs publics, des critères et outils visant à garantir une protection, une conservation et une exploitation optimales des ressources naturelles du Mexique, en élaborant une politique environnementale globale conforme aux principes du développement durable.	Critères Politique Cadre
Taneco Ltd. < http://www.taneco.co.uk/index.html >	Cette société regroupe les meilleurs spécialistes britanniques des stratégies d'acquisition de produits écologiques, de la formation connexe et de l'élaboration de programmes d'approvisionnement durable.	Consultation Formation

Annexe D. Glossaire

L'absence de définitions uniformisées pour les termes et expressions relevant du domaine de l'approvisionnement écologique peut donner naissance à certains problèmes concrets. Par exemple, votre demande relative au contenu de matières recyclées du papier que vous achetez peut vouloir dire beaucoup de choses pour un fournisseur; c'est particulièrement le cas si celui-ci ne connaît pas très bien la terminologie en usage. Si vous ne précisez pas la quantité de matières recyclées que le produit doit contenir et la nature de ces matières (p. ex., matières recyclées après consommation), vous pouvez obtenir un produit qui ne représente qu'en apparence un choix écologique judicieux.

— Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI)

Environmentally Preferable Products (Produits écologiquement préférables) — Décret 13101 (États-Unis), *Greening the Government Through Waste Prevention, Recycling, and Federal Acquisition*, 16 septembre 1998

Les produits et services écologiquement préférables ont des effets néfastes moindres ou réduits sur la santé humaine et sur l'environnement lorsqu'on les compare à d'autres produits et services servant aux mêmes fins. La comparaison peut reposer sur les facteurs suivants : acquisition de matières premières, production, fabrication, emballage, distribution, réutilisation, exploitation, entretien, élimination.

Approvisionnement écologique — MAECI

L'approvisionnement écologique consiste à acquérir des produits et services de manière à réduire les répercussions environnementales occasionnées. Dans la pratique, on emploie également d'autres expressions pour désigner la même notion, par exemple : achats écologiques, approvisionnement vert, achats d'écoproduits. L'approvisionnement écologique peut comprendre l'acquisition de produits et services qui nécessitent la consommation d'un volume moindre de matières, d'énergie ou d'eau. Par exemple, on peut acheter du papier contenant 20 % de matières recyclées après consommation plutôt que des types courants de papier, ou se procurer des lampes fluorescentes parce qu'elles économisent l'énergie et durent plus longtemps.

Approvisionnement écologique — City of Richmond

Acquisition de produits et de services qui favorisent la santé des citoyens et la salubrité de l'environnement.

Évaluation sur l'ensemble du cycle de vie — EPA

Examen complet des aspects environnementaux et économiques d'un produit et de ses répercussions potentielles tout au long de sa vie utile, en fonction d'une série de facteurs incluant l'extraction des matières premières, le transport, la fabrication, l'utilisation et l'élimination (Décret 13101, article 201). L'Organisation internationale de normalisation, dans sa norme ISO 14 040, définit cette notion d'une façon légèrement différente, comme représentant la compilation et l'évaluation des intrants, des extrants et des répercussions environnementales possibles d'un produit tout au long de son cycle de vie.

Coût complet sur le cycle de vie — EPA

Coût annuel amorti d'un produit, comprenant les coûts de l'investissement, de l'installation, de l'exploitation, de l'entretien et de l'élimination actualisés sur toute la vie utile du produit, selon la circulaire A-94 de l'*Office of Management and Budget* (OMB, Bureau de la gestion et du budget) et l'article 201 du Décret 13101. Cependant, cette définition n'inclut pas les coûts externes (les coûts non directement assumés par l'entité qui possède ou utilise le produit ou service, tels que les coûts environnementaux pour l'ensemble de la société). Pour les besoins du calcul du coût complet, l'EPA encourage les organismes à prendre en compte tous les coûts internes et externes associés à un produit, à

Annexe D. Glossaire

un procédé ou à une activité sur la totalité de son cycle de vie — depuis l'acquisition des matières premières jusqu'à l'élimination finale, en passant par la fabrication et le recyclage.